
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
VE
RI
TAS



ÉTUDES SUR L'HISTOIRE POLITIQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

VII

L'ÉGLISE AU XIXe SIÈCLE

# *cléricaux, gouvernants et révolutionnaires*

PAR

CHARLES GUIEYSSE

UN FRANC CINQUANTE



« Pages libres »

8, rue de la Sorbonne, PARIS (5e)

—

1904

L'ÉGLISE AU XIX[e] SIÈCLE

ÉTUDES SUR L'HISTOIRE POLITIQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

VII

## L'ÉGLISE AU XIX$^e$ SIÈCLE

# *cléricaux, gouvernants et révolutionnaires*

PAR

CHARLES GUIEYSSE

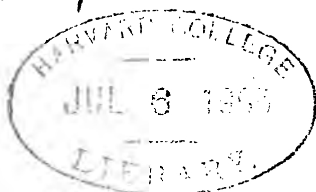


“ Pages libres ”

8, rue de la Sorbonne, PARIS (5$^e$)

—

1904


HARVARD COLLEGE
JUL 6 1904
LIBRARY.

# INTRODUCTION

Le dix-neuvième siècle, depuis la chute de Napoléon Ier, se divise en trois périodes :

La première s'étend de 1815 jusqu'en 1851. C'est la période de restauration après la tourmente révolutionnaire. En France, les émigrés livrent assaut à l'État issu de la Révolution, et ne peuvent le détruire; puis la bourgeoisie industrielle prend le pouvoir avec Louis-Philippe, elle veut la liberté en haut et l'ordre en bas; entre bourgeois et ouvriers le conflit éclate en 1848; un parti de l'ordre se forme que soutient l'Église; celle-ci tire profit de la situation, obtient la loi Falloux; puis c'est le coup d'État bonapartiste.

La seconde période va jusqu'en 1875. C'est la période des guerres nationales; l'unité italienne s'établit par les armes, faisant reculer la Papauté, l'enfermant dans le Vatican; l'unité allemande se fait; l'esprit guerrier s'avive en France après la défaite, et la république se fonde en s'appuyant sur les sentiments patriotiques.

La troisième période se termine nettement, en France, avec l'affaire Dreyfus. Cet événement, dont il est déjà aujourd'hui possible de mesurer toute l'importance historique, montre que le patriotisme, en tant que sentiment militaire, se perd et devient insuffisant pour justifier un État démocratique. Il faut qu'un autre sentiment populaire le remplace et se développe.

Sera-ce le socialisme ? Il est né après 1848 et s'est développé laborieusement en transformant peu à peu l'idée que les ouvriers se font de la révolution ; est-il assez fort dès aujourd'hui pour se substituer dans le peuple à la tradition guerrière, et lui donner son idéal ? Nous n'en savons rien, mais ce que nous savons, c'est que l'Église doit craindre le socialisme autant que les guerres nationales : tous les grands mouvements populaires sont pour elle maintenant un danger.

Contre les États modernes fondés sur les guerres nationales, l'Église a su prendre ses précautions. Et c'est là certainement le fait essentiel de son histoire au dix-neuvième siècle. Le Concile du Vatican, dont le Syllabus fut en quelque sorte l'annonce, la préparation, est tout à fait comparable comme importance au Concile de Trente. Celui-ci a été motivé par la Réforme ; celui-là par la Révolution française. A quoi sera conduite l'Église, si après l'épanouissement des démocraties guerrières les démocraties socialistes triomphent ?

L'Église prétend toujours pouvoir résoudre les problèmes qui se posent devant les hommes, et toujours son incompétence est manifeste. Elle veut diriger les événements et elle les subit seulement. Les démocraties nationales se sont formées sans elle ; les démocraties socialistes se formeront de même sans elles. Par le Concile du Vatican l'Église s'est placée au-dessus des nations, hors de la portée de leurs atteintes. Saura-t-elle se placer au-dessus de la révolution sociale à laquelle se préparent les ouvriers dans le monde moderne ?

---

## PREMIÈRE PARTIE

# LES ULTRAMONTAINS ET L'ÉTAT NAPOLÉONIEN

### I. — Le retour des émigrés

Quand Napoléon Ier eut disparu, et que les Bourbons furent ramenés en France « dans les fourgons de l'étranger », les émigrés se jetèrent sur le pays avec une candeur et une rapacité étonnantes.

Ils crurent que la Révolution n'avait été qu'un accident regrettable et douloureux, et que l'ancien régime allait s'établir à nouveau, tout simplement. Ils reprirent possession de ceux de leurs biens qui n'avaient pas été vendus et réclamèrent ceux qui étaient passés en de nouvelles mains. Ils demandèrent la peine de mort pour quiconque arborerait le drapeau tricolore ; ils poursuivirent avec sauvagerie tous ceux qui s'opposaient à la restauration de la monarchie légitime; ils firent la Terreur blanche.

#### *La Congrégation*

Dans ces tentatives de réaction furieuse, les émigrés furent soutenus par l'Église, par les évêques, par « la Congrégation ».

Cette célèbre association cléricale avait été fondée quelques mois avant que le Concordat ne fût signé. Elle n'avait pas alors de but politique. Les membres de la *Congrégation de la Sainte-Vierge* se réunissaient seulement pour des exercices de piété et de charité, alors que le catholicisme était persécuté par le gouvernement. Mais quand l'empereur enferma Pie VII à Savone (1), les membres de la Congrégation devinrent ses agents secrets; c'est eux qui, malgré la police impériale, firent connaître la captivité du pape. Ils organisèrent une opposition que Napoléon ne put maîtriser. Ils formèrent une armée de laïques entre les mains des Jésuites. Ceux-ci avaient été dissous en 1773 par Clément XIV, mais Pie VII avait secrètement rétabli leur ordre en 1800 pour lutter contre la Révolution envahissante. Quand les Bourbons revinrent, une force cléricale existait donc, et c'est elle qui donna quelque solidité aux émigrés; ils étaient trop égoïstes et trop naïvement forcenés pour pouvoir seuls constituer un parti contre-révolutionnaire.

La Congrégation forma le « parti prêtre »; elle agit sur Louis XVIII, crut triompher avec Charles X, et provoqua la révolution de 1830.

Sous la Restauration, les ordres monastiques reparurent et les congrégations essaimèrent. Des missions parcoururent les campagnes, dressant des croix dont beaucoup subsistent encore, s'efforçant de fanatiser les populations pour la gloire de Dieu, terrorisant les fonctionnaires, soumettant hommes et femmes au billet de

(1) Voir : V. *L'Église et la Révolution française*, par P. Brizon, pages 89 et suivantes.

confession, rechristianisant la France. Le repos du dimanche devient obligatoire. Les acquéreurs de biens nationaux se voient refuser l'absolution à l'article de la mort. Un archevêque fait tenir des registres où s'inscrivent les noms des gens qui font leurs pâques. Le divorce est aboli. Et quand les « ultras » — c'est ainsi qu'on nommait le parti des émigrés — triomphent, en même temps qu'ils se font donner un milliard d'indemnité pour leurs biens vendus sous la Révolution, ils votent *la loi du sacrilège* : quiconque profane les vases sacrés ou les hosties est puni de mort. Cette loi ne fut d'ailleurs jamais appliquée.

Cette folie cléricale provoqua un mouvement anticlérical. Quand Charles X, le roi des ultras et de la Congrégation, se fit sacrer à Reims, le public s'amusa beaucoup : la sainte ampoule, quoique détruite en 1793, avait été retrouvée et des pigeons furent lâchés dans la cathédrale; le roi alla pieusement toucher des écrouelles, comme avaient fait ses ancêtres. Le public ne s'amusait pas seulement; il cognait parfois, et des processions de missions finirent dans des bagarres. De 1817 à 1824 parurent douze éditions de Voltaire et treize de Rousseau, formant plus de deux millions de volumes. Paul-Louis Courier lançait ses pamphlets, attaquait le curé qui empêche les villageois de danser. Béranger chansonnait « les hommes noirs qui sortent de dessous terre ». Et quoique les députés fussent nommés par 88.000 électeurs seulement, par les gros contribuables qui payaient 300 francs de contribution directe, les députés libéraux augmentaient à chaque élection : la réaction était vraiment trop violente. La garde nationale, formée des bourgeois de la capitale, avait acclamé Louis XVIII à son entrée à Paris; passée en

revue par Charles X, elle pousse le cri séditieux : Vive la Charte. Et tandis que le public des villes s'agite, des sociétés secrètes se forment pour donner des cadres à la révolution et établir la République ; malgré toutes les lois restrictives, des journaux libéraux paraissent et donnent confiance à l'opinion contre le roi.

### *Force de l'État impérial*

Il ne faut cependant pas voir dans la Restauration simplement les menées de la Congrégation et l'opposition libérale, républicaine, anticléricale.

Un fait domine toute l'histoire du dix-neuvième siècle : la formation militaire des États. C'est la même conception politique qui a fait l'unité italienne comme l'unité allemande, après qu'elle se fut révélée par la formation de l'unité nationale en France. Dans la Révolution française il faut distinguer l'œuvre de la Constituante et celle de la Convention, quelque solide lien qui les unisse. La Constituante fit la révolution sociale en brisant les cadres féodaux qui subsistaient encore. La Convention, elle, traduisit les mouvements populaires profonds ; elle montra le peuple arrivant à la puissance politique et manifestant sa vie et sa force par la terreur, mais surtout par la guerre.

Les guerres de la Révolution, voilà l'œuvre populaire par excellence, et qui est profondément gravée dans les mémoires, tandis que l'affranchissement des terres est oublié même par les paysans. Il est commode pour les besoins de la politique et de l'enseignement actuels de ne voir en Napoléon que le despote, mais il est plus juste de voir en lui l'homme qui sut réaliser d'abord la volonté

du tiers état par le code civil, et interpréter ensuite la volonté du peuple par la conquête de l'Europe.

On ne peut comprendre l'histoire moderne qu'en voyant la persistance dans le peuple du souvenir des guerres de la Révolution et de l'Empire.

Pendant la Restauration, quelques bourgeois seuls étaient républicains comme on entend le mot aujourd'hui; c'étaient des gens cultivés qui auraient voulu mettre une idée générale dans leur désir de gouverner et ils ne demandaient pas tous le suffrage universel. Le peuple, lui, n'avait que des désirs confus avec un souvenir vivace; il s'insurgeait parfois, se faisait massacrer, mais il écoutait les bonapartistes plus que les bourgeois républicains. Les soldats de l'Empire racontaient leurs campagnes et, comme il arrive, embellissaient leurs souvenirs; ils parlaient avec amour du Petit Caporal, et Béranger chantonnait : « Parlez-nous de lui, grand'mère, parlez-nous de lui. » Il n'y a pas si longtemps que le peuple se souvenait encore des Quatre Sergents de la Rochelle, condamnés à mort pour complot contre les Bourbons; dans ces hommes du peuple, soldats et révolutionnaires, le peuple se retrouvait.

Les hommes d'État de la Restauration comprirent parfaitement la solidité de l'œuvre napoléonienne. Certes ils méprisaient et ignoraient les sentiments populaires. Ils ne se rendaient point compte que si l'État impérial était si résistant, c'est qu'il avait son fondement jusque dans le peuple, et dans son organisation ils virent seulement un admirable instrument de gouvernement. Mais le fait est là : Louis XVIII, impotent, fin et sceptique, n'essaya point de rayer de l'histoire la Révolution et l'Empire, comme les émigrés le voulaient; il corrigea seulement la

constitution impériale, et adopta le régime parlementaire qui lui plaisait, car il diminuait ses soucis de souverain. Tout de suite il tint tête aux émigrés, et s'occupa de prendre possession de l'État impérial, à tous égards préférable à la monarchie de son frère Louis XVI, de douloureuse mémoire. On le vit bien quand il chargea le maréchal Gouvion-Saint-Cyr d'organiser l'armée : les ultras crièrent, mais cependant des règles précises furent posées pour la nomination et l'avancement des officiers. Dans la joie du retour, des maréchaux de camp avaient été nommés qui n'avaient jamais commandé une troupe, et des capitaines nommés qui n'avaient jamais tenu une épée; mais le roi abandonna bien vite la prérogative royale de disposer des grades selon son bon plaisir : là où l'empereur était resté le maître, il mit une de ces bonnes lois que les légistes impériaux savaient si bien rédiger.

Le code Napoléon devint simplement le code civil, sans que l'abrogation des articles relatifs au divorce en changeât le caractère. Quand les ultras voulurent y toucher davantage en modifiant la législation relative aux successions, ils provoquèrent une agitation publique, car ils touchaient à une des grandes lois sociales de la Révolution. Ils ne purent non plus obtenir de Louis XVIII l'épuration de la magistrature, dont l'organisation resta intacte et dont le personnel ne fut modifié que par la mise à la retraite des magistrats impériaux les plus anciens. Les hauts fonctionnaires impériaux qui n'étaient pas trop compromis ni trop compromettants furent conservés; c'est à eux surtout qu'on doit l'œuvre financière de la Restauration, qui fut excellente, alors que la liquidation des dettes impériales était si lourde.

Et de même, malgré les cris perçants des « hommes noirs », l'Université impériale fut conservée. Le gouvernement de la Restauration s'occupa seulement de la royaliser et de la christianiser. Bien plus, et sous Charles X lui-même, les petits séminaires qui s'étaient extraordinairement développés et faisaient aux collèges universitaires une concurrence redoutable, se virent incorporés dans l'Université ; le nombre de leurs élèves fut limité d'après les besoins du clergé.

L'Église fut d'ailleurs vaincue par l'État dans des circonstances plus importantes encore. A peine Louis XVIII installé sur le trône, la question du Concordat fut posée : Pie VII demanda et obtint du roi que le concordat de 1516 (1) fût rétabli et celui de 1801 oublié ; les articles organiques seraient formellement abolis (1817). Mais le pape se réjouit trop fort de son triomphe. Les ministres remontrèrent au roi que le Concordat avait été promulgué comme loi de l'État, que le nouveau concordat devait être promulgué de même ; il fallait donc le soumettre aux Chambres. Pie VII refusa. L'Empire avait vaincu : le Concordat de 1801 fut maintenu, et les articles organiques aussi.

Pareille mésaventure advint pour les ordres religieux. Ils s'étaient prodigieusement développés et les Jésuites étaient partout. Mais leur situation était précaire ; le parti prêtre voulut la consolider. Il n'y put parvenir. En s'appuyant sur les traditions monarchiques elles-mêmes, les Chambres décidèrent qu'un acte législatif était nécessaire pour autoriser les congrégations ; elles permirent seule-

(1) Voir : III. *L'Église et le seizième siècle*, par Julien Luchaire, p. 27.

ment au roi de reconnaître par ordonnance les ordres de femmes existants (1er avril 1825). Les Jésuites restaient lors la loi. On le leur fit bien voir : un vieux gentilhomme gallican, M. de Montlosier, les dénonça aux tribunaux, et la Cour de Paris déclara que les Jésuites n'avaient pas le droit d'exister en France. Mais le gouvernement auquel il appartenait de les expulser, n'en fit rien.

Toujours est-il que l'État résista à l'Église, et que les Bourbons s'appliquèrent à prendre possession de l'héritage de Napoléon, tandis que la contre-révolution croyait triompher. Et c'est bien là le spectacle le plus curieux qu'offre la Restauration : quand les ultras faisaient entrer au ministère un des leurs, ils trouvaient bientôt en lui un adversaire; l'État issu de la Révolution inspirait respect et admiration à ceux qui en devenaient les maîtres. Charles X, qui était une bête, n'y comprit jamais rien; une révolution le jeta à bas de son trône sans lui ouvrir les yeux.

## II. — Bourgeois et catholiques libéraux

La révolution de 1830 fut une secousse pour débarrasser la France nouvelle des vieillards et des Jésuites qui vraiment étaient ennuyeux et gênants avec leurs prétentions d'outre-tombe. Remplacerait-on les Bourbons par la République? Les ouvriers parisiens et quelques jeunes bourgeois le voulaient; mais c'eût été le retour de la Révolution et la grosse bourgeoisie n'y tenait pas, car elle voulait un régime calme. Débarrassée des violents de

droite, elle ne voulait pas s'embarrasser des rêveurs de gauche.

Elle mit sur le trône Louis-Philippe, dont la simplicité de manières et la vie familiale, en même temps que son amour de l'argent, avaient attiré les sympathies pendant les dernières années de la Restauration. Les premiers ministres du « roi des Français » furent des banquiers, Laffite, Casimir Perier. La reine reçut aux Tuileries en travaillant à l'aiguille, et les invités venaient en omnibus. Pour veiller sur le trône, la garde impériale et ses grognards, la garde royale et ses émigrés furent remplacés par la garde nationale et ses boutiquiers. Au sabre des soldats, à l'épée de cour des émigrés, Louis-Philippe substitua le parapluie du bon bourgeois.

### *Grandeur de la bourgeoisie*

Depuis 1815, la bourgeoisie avait démesurément grandi. Et les bourgeois étaient vraiment les fils de leurs œuvres; ils marchaient à la fortune avec une ardeur merveilleuse, presque ignorants souvent; ils augmentaient sans cesse; les parvenus écrasaient sous le poids de leurs sabots les vieilles familles des parlementaires et du tiers état; ils faisaient surgir du sol chaque jour une entreprise nouvelle; les inventions succédaient aux inventions; l'initiative, l'audace suppléaient à tout, aux connaissances techniques, et même aux capitaux, semblait-il.

En 1812, la production industrielle était de deux milliards; en 1847, elle sera de quatre milliards. De 14 fr. 60 le kilo, le coton tombe à 3 francs; la tonne de fer, de 540 fr. à 350. L'industrie française fabrique elle même

les faulx qui remplacent les faucilles ; le métier Jacquard pénètre dans tous les tissages ; l'industrie des vêtements confectionnés apparaît ; les machines à coudre sont inventées ; il se fonde des manufactures de chaussures à semelles rivées ; MM. Schneider, du Creuzot, prennent un brevet pour leur marteau pilon ; la fabrication mécanique du papier commence ; la bougie de stéarine remplace la chandelle de suif ; le sucre de betterave lutte victorieusement contre le sucre de canne ; la machine à imprimer remplace la presse à bras et fournit aux partis politiques l'instrument de lutte dont ils ont maintenant besoin, le journal. La vapeur est la force motrice nécessaire ; on extrayait un million de tonnes de houille en 1810 ; on en extraira sept millions et demi en 1847, et encore faudra-t-il en demander deux millions à l'étranger.

Dans le *Manifeste communiste* (1847), où il définissait la situation du prolétariat devant le capitalisme, Marx a célébré magnifiquement l'œuvre de la bourgeoisie qui écrase les nobles d'autrefois : « La bourgeoisie a montré au grand jour comment l'expansion de force brutale, que la réaction admire si fort dans le Moyen-Age, vint s'achever très logiquement dans la plus crapuleuse paresse. Elle a, comme personne ne l'avait fait avant elle, montré de quoi est capable l'activité humaine. Elle a réalisé de tout autres merveilles que les pyramides d'Égypte, les aqueducs romains et les cathédrales gothiques ; elle a accompli de tout autres campagnes qu'invasions et croisades... Il y a cent ans à peine que la bourgeoisie est la classe souveraine, et déjà elle a créé des forces productives dont le nombre prodigieux et la colossale puissance dépassent tout ce qu'ont su faire les générations antérieures réunies. Les forces naturelles subjuguées, les machines,

la chimie appliquée à l'industrie et à la culture, la navigation à vapeur, les chemins de fer, les télégraphes électriques, des continents entiers ouverts, les fleuves rendus navigables, des populations entières jaillies du sol, — quel âge eût osé pressentir jadis que des forces productives aussi immenses dormaient au sein du travail social ? »

Comment une telle bourgeoisie n'eût-elle pas été libérale ! Elle avait un immense besoin de liberté pour elle-même ; et que pouvait-elle donc craindre, alors qu'elle créait tant de merveilles ? Elle était anticléricale, mais pas à la façon populaire : au lendemain des journées de juillet 1830, le peuple de Paris saccagea l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et l'Archevêché ; dans les départements, des croix des missions furent abattues et des prêtres insultés ; on se vengeait de la Congrégation, des Jésuites alliés des Bourbons. La bourgeoisie n'avait pas de telles haines politiques ; elle était voltairienne, elle raillai la religion et ne la craignait pas. Dans sa puissance révolutionnaire et son orgueil de parvenue, elle était indifférente et méprisante. Elle produisait des richesses ; que lui importaient les gens qui murmuraient des prières !

On veut souvent voir dans le libéralisme une doctrine politique dont les fondements seraient philosophiques. On raisonne le libéralisme ; on en établit la théorie ; et par le raisonnement aussi on soutient la théorie adverse. C'est voir mal les choses. Si la manière de vivre ne détermine pas directement les idées, du moins fait-elle qu'on les accepte ou qù'on les repousse, qu'on a pour elle de la sympathie ou de l'antipathie. La bourgeoisie industrielle quand elle arriva au pouvoir fut libérale, parce qu'elle était forte, parce que son œuvre était vigoureuse, parce

que ce dont elle avait besoin pour grandir encore, c'était de liberté.

### *Le romantisme*

L'Église profita du libéralisme de la bourgeoisie industrielle. Et les ultramontains se transformèrent ; affiliés aux Jésuites sous les Bourbons, ils devinrent des libéraux sous la monarchie orléaniste.

Comment cette transformation de l'ultramontanisme put-elle se faire ? Comment put-il arriver que l'Église demanda seulement la liberté à la monarchie bourgeoise, alors qu'elle avait tenté sous les Bourbons de s'emparer du gouvernement de l'État ? C'est une mauvaise explication que de voir de la ruse et du « jésuitisme » dans ce changement d'attitude ; la tactique des partis n'est pas déterminée par des raisonnements pervers ; Lamennais, qui fit l'ultramontanisme nouveau, était un grand honnête homme. Mais on ne saurait dire que les catholiques devinrent libéraux sous l'influence de l'activité industrielle, car l'Église ne peut pas plus comprendre l'activité industrielle que les guerres nationales. Elle ne peut être directement influencée que par les mouvements intellectuels ; des événements humains elle ne perçoit que les idées. Il fallait qu'un mouvement purement intellectuel d'une grande intensité se produisît au commencement du dix-neuvième siècle pour que l'Église se renouvelât dans sa tactique. Et il se produisit en effet : ce fut le romantisme.

« Le romantisme est la prédominance dans les œuvres littéraires de la sensibilité et de l'imagination sur la raison et l'observation ». (Faguet.) Ce fut une réaction éclatante, et peut-être bien inévitable, contre le réalisme révolu-

tionnaire et napoléonien. Les conventionnels et les légistes de Napoléon, comme épuisés par le grand effort fait pour fonder un droit nouveau et organiser les territoires derrière les armées conquérantes, ne pouvaient peut-être engendrer qu'une génération sentimentale et mystique, qui chercherait sa pensée en arrière dans l'histoire ou hors des limites de l'Empire.

Les romantiques trouvèrent leurs inspirations dans l'Orient mystérieux et despotique, et dans le Moyen-Age, cette période primitive de notre histoire d'où le droit fut si complètement absent et pendant laquelle les guerres ne furent jamais nationales ni populaires.

Quand les catholiques sous l'influence du romantisme devinrent libéraux, ce ne fut donc pas à la manière des bourgeois. Le mot de liberté prête toujours à équivoque. Le libéralisme pour l'Église, ce fut simplement la négation de l'État moderne qui peut se passer du concours de l'Église ; ce fut le retour aux siècles de foi du Moyen-Age.

C'est Chateaubriand qui, au lendemain du Concordat, révèle le romantisme avec son *Génie du Christianisme*. Lamartine donne en 1820 les *Méditations poétiques*, mélancoliques, caressantes, chastement amoureuses, unissant l'amour de la Nature et l'amour de Dieu. Victor Hugo célèbre le sacre de Charles X, écrit des *Ballades*, puis des *Contemplations ;* il donne des drames qui ramènent les esprits en arrière, et puis les plonge en plein Moyen-Age avec *Notre-Dame de Paris*. Pour les littérateurs et les artistes, le bourgeois prosaïque est un homme méprisable ; eux, sont des êtres magnifiques ; ils réhabilitent ce qui est noble chez l'homme : la pensée contemplative, et l'imagination enthousiaste. La vie est une

poésie, elle est pénétrée de mysticisme; elle est religieuse ! Et le romantisme ne réagit pas seulement contre la révolution qu'il ne peut comprendre; il réagit aussi contre la fièvre industrielle, contre le matérialisme bourgeois.

C'est ce mouvement littéraire et idéaliste qui pénètre les catholiques et les transforme, les rendant aptes à jouer un rôle; toujours c'est en dehors d'elle que l'Église trouve les idées qui la revivifient, car elle n'a plus de puissance créatrice. Mais nous allons voir comment les catholiques se renouvelèrent : l'homme qui eut la force de diriger vers l'Église le courant des idées romantiques, qui comprit et osa dire que le catholicisme devait renouveler sa tactique, le combattant le plus vaillant du siècle pour le triomphe de la religion et la gloire de Dieu, l'ennemi le plus courageux de la Révolution, le partisan le plus énergique de la théocratie et du retour au Moyen-Age : l'abbé Félicité de Lamennais, fut brisé, chassé de l'Église. C'est le sort des novateurs; nous en pourrions montrer un exemple remarquable à l'époque présente. Mais si l'Église les brise, auparavant elle les a laissés faire, elle les a laissés pousser leurs idées jusqu'au bout pour éprouver leur valeur, les corriger, les amender, chercher si elles peuvent entrer dans le cadre rigide de son orthodoxie. Ayant brisé l'homme, assagi et discipliné ses disciples, elle conserve de la pensée nouvelle ce qu'elle en peut garder pour revivifier son dogme.

Lamennais demandait la liberté, il acceptait la Révolution ! le pape le condamna. Mais le catholicisme libéral était fondé avec les deux meilleurs disciples du réprouvé : Montalembert, Lacordaire; et il produisait des hommes

comme Ozanam, comme l'abbé Dupanloup, comme de Falloux.

### « Dieu et liberté »

C'est en 1817 que Lamennais commença à guerroyer pour le triomphe de l'Église, et tout de suite il indiqua ce qu'il voulait : sauver la société qui chancelait parce que tout changeait, la sauver en la ramenant à la foi, à la foi profonde, éternelle, que seule connaît l'Église. L'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* fit tressaillir le jeune clergé ; oui, les gens qui se disent catholiques ne connaissent pas la religion ; il faut ramener le règne de Dieu sur les âmes, et pour cette œuvre salutaire, nécessaire, le Roi Très Chrétien doit donner son concours le plus absolu.

Lamennais se lança dans la polémique politique ; il y fut plus hardi que les Jésuites et que les hommes de la Congrégation : pourquoi garder des ménagements ? Cependant les Jésuites se méfiaient de cet homme isolé qui, hors de toute discipline, combattait avec une fougue extrême pour la religion. C'est que Lamennais était un mystique qui ne demandait rien à la raison, demandait tout au sentiment. C'était bien un romantique. Et cet apôtre des temps nouveaux s'enhardissait chaque jour davantage contre le roi, qui acceptait si facilement l'héritage de l'Empire. Il fit tant qu'il fut poursuivi devant les tribunaux : sa condamnation fut légère, mais pour lui la preuve était faite que les Bourbons étaient de mauvais rois.

Il se tourna alors vers le Pape. C'était la soumission absolue du monde au Saint-Siège qu'il voulait : est-il une société sans morale, une morale sans religion, une religion sans pape ? Celui-ci seul est le vrai souverain, le

maître suprême : il doit ordonner, il doit commander aux hommes et diriger leurs actions. Si un roi ne fait pas tout pour la grandeur de l'Église, ne doit-on pas le combattre, l'amener à se bien conduire ? Grégoire XVI répondit qu'en cas de conflit entre l'État et l'Église « il n'y avait rien de mieux à faire qu'à s'en rapporter à la prudence des ministres du Roi ». Les attaques révolutionnaires contre un gouvernement établi et qui est chrétien, ne conviennent pas à l'Église ; elle aime mieux les moyens de la diplomatie pour le ramener doucement au bien s'il se trompe : et elle ne pouvait douter de la dévotion de Charles X.

Poursuivi par le Roi, découragé par le Pape, que va faire Lamennais pour assurer le triomphe de la religion ? Il va se tourner vers le peuple.

La révolution de 1830 éclate ; elle n'amène pas la république, comme eût souhaité Lamennais, car la république, pour lui, c'eût été la destruction de l'État impérial ; mais elle permet le triomphe d'une politique libérale. Avec Lacordaire et Montalembert, l'abbé de Lamennais fonde l'*Avenir*, qui paraît pendant un an et qui porte comme devise : « Dieu et liberté ». Il fonde une Agence générale pour la défense de la liberté religieuse, et ouvre un école malgré la loi. Il réclame la liberté de l'enseignement, la liberté d'association, la liberté de conscience entière, sans restrictions ni privilèges ; il demande qu'on réduise le cens électoral, qu'on décentralise l'administration. Et pourquoi l'Église s'embarrasse-t-elle de l'État ? Pourquoi surtout s'attache-t-elle à une monarchie dont personne ne veut plus, et qui la compromet ? C'est la force morale que détient l'Église, et cela lui suffit ; elle est l'émancipatrice des nations, elle n'a que faire des biens temporels, du bras séculier ; elle trouvera toujours les

ressources dont elle a besoin; que l'Église recouvre son indépendance, sa dignité, sa grandeur, — en se séparant de l'État.

Au bout d'un an de combat, Lamennais et ses amis consultèrent Rome. Rome les condamna. L'encyclique *Mirari vos* qualifia la liberté de conscience « de maxime absurde et erronée ou plutôt de délire », et la résistance au prince,« de crime à jamais digne de réprobation » (1832).

Le rôle de Lamennais est fini. Il se soumet, mais déjà Lacordaire se sépare de lui. Puis il publie les *Paroles d'un Croyant* qui s'adressent au peuple lui-même et l'émeuvent étrangement; livre dont on a dit : « c'est le bonnet rouge sur la croix. » Une nouvelle encyclique le frappe. Il quitte l'Église. Il va parmi les républicains, parmi les socialistes, logique jusqu'au bout dans sa confiance envers le peuple, mais toujours aussi complètement ignorant de la pensée populaire et révolutionnaire; son esprit religieux était impuissant à la connaître. « On peut dire qu'il a fini ses jours dans le parti de la Révolution, sans lui avoir jamais appartenu. » (Spuller.)

Mais son œuvre fut immense : il a préparé l'Église à reconnaître l'existence de la démocratie. S'il leur était permis de célébrer Lamennais, les catholiques modernes s'apercevraient qu'ils sont les fils de cet homme vraiment courageux et grand que le pape brisa. Toutes les libertés qu'ils réclament, Lamennais les a réclamées avant eux, et le premier. Et ils comprennent le libéralisme de la même manière. « Le libéralisme tel que vous l'entendez », disait Lamennais à ceux qui s'étonnaient de ses nouvelles théorie politiques, « est toujours aussi mauvais que par le passé; voulez-vous le rendre bon ? Commencez par le christianiser ».

Comment le christianiser ? Comment sauvegarder la puissance de l'Église avec des peuples libres que des rois très chrétiens ne dirigent plus ? Un seul moyen : l'enseignement.

Lamennais brisé, les catholiques vont se grouper derrière son ancien disciple Montalembert, pour faire reconnaître sinon remettre à l'Église le pouvoir d'enseigner. Et la révolution de 1848 leur donnera la loi Falloux.

## III. — La lutte pour l'enseignement

Il ne faut pas juger avec les idées actuelles la question de l'enseignement telle qu'elle se posa pendant la première moitié du dix-neuvième siècle.

On a fait aujourd'hui de l'État une puissance morale, à laquelle on attribue comme qualité essentielle de diriger — on ne sait pas trop dans quelle voie — les volontés et les intelligences. En cela l'État est comme le symétrique de l'Église. Mais à la fin de la Révolution et sous l'Empire, l'État était tout autre chose ; il avait une signification concrète, et l'armée fut son corps populaire ; il avait comme raison d'être de grandir en force et en gloire ; chacun travaillait d'une volonté certaine à son expansion ; on ne discutait pas la meilleure méthode de gouvernement, on ne cherchait pas à fixer des idées dont l'administration publique assurerait la réalisation. L'État, c'était l'Empire français ; et l'Empire, c'était le peuple aux armées qui l'avait fait.

### *L'Université impériale*

L'œuvre propre de Napoléon — et de ses conseillers, — ce fut de fixer les conquêtes de la Révolution, en les agran-

dissant. Pour que l'expansion française fût possible encore, il fallait constituer un noyau, un centre; il fallait mettre de l'ordre dans la société politique nouvelle, instituer un État dont les armées seraient le prolongement. Et il fallait que la pacification administrative suivît la conquête, que les administrateurs marchassent derrière les soldats. Les institutions civiles étaient donc aussi nécessaires que les institutions militaires. Entre deux campagnes, l'empereur légiférait.

Premier consul de la République, Bonaparte fit le Code civil et consacra la révolution sociale accomplie; il organisa en même temps l'instruction, ce que la Convention n'avait pas su faire; mais il ne mit pas l'enseignement sous la direction du gouvernement. Pourquoi l'aurait-il fait, alors que chacun portait en soi le sentiment de l'unité nationale ?

Devenu empereur, Napoléon modifia ce régime; il créa l'Université, il institua le monopole, mais nullement pour des raisons analogues à celles que tant de personnes présentent aujourd'hui. Il ne pouvait être question d'un enseignement particulier que donnerait l'Église, car celle-ci tremblait sous la botte du soldat vainqueur. Si l'Université fut instituée, ce fut pour consolider l'Empire militaire : il comprenait en effet 130 départements; il s'étendait depuis Hambourg jusqu'à Rome et jusqu'à Barcelone; il tenait sous sa suzeraineté le royaume d'Espagne, les royaumes de Naples et d'Italie, la Confédération générale du Rhin. Sur ces étendues immenses, il fallait établir les lois françaises, le code français. Il fallait donc faire pénétrer l'esprit français : ce fut la mission propre de l'Université, véritable Ordre intellectuel et militarisé sous la direction d'un Grand Maître : elle avait

pour but de former des sujets à l'Empire, identifié par chacun avec la Révolution.

On comprend quelle haine profonde l'Église portait à l'Université ; celle-ci n'était-elle pas dans l'ordre intellectuel la représentation de la Révolution, et de la force impériale qui avait saisi les États pontificaux, qui avait bousculé, asservi, enfermé le pape ? l'Université était la pire des œuvres du satanisme révolutionnaire. Car l'Église attache plus d'importance aux œuvres intellectuelles qu'aux œuvres matérielles : la bourgeoisie pourra faire des merveilles et décomposer l'État napoléonien par un désir immodéré de paix qui ira jusqu'à la servilité et la bassesse, l'Église gardera les yeux fixés sur l'Université.

Et pourtant, l'Empire écroulé, la France ramenée à ses frontières, l'Université n'est plus qu'un corps enseignant et non un corps politique. Les Bourbons la royalisent et la christianisent ; elle est spiritualiste, elle respecte la religion ; comme Grand Maître elle a un évêque ; elle est rattachée au ministère des Affaires ecclésiastiques. N'importe : l'Université garde l'opprobre de sa naissance ; elle est marquée d'un péché originel qu'aucun sacrement ne peut effacer.

Sous la Monarchie de Juillet, la plus violente campagne fut menée. Des catholiques éminents tels qu'Ozanam étaient professeurs en Sorbonne, et rares étaient les anticléricaux comme Michelet, comme Quinet. Les pamphlets cependant succédèrent aux pamphlets, d'une telle haine et remplis de tels mensonges que plusieurs prélats jugèrent nécessaire de les répudier.

Les bourgeois étaient libéraux ; ils laissaient les Bénédictins rentrer en France, et leur abbé, Dom Guéranger, travaillait à restaurer la liturgie dans laquelle tant d'évé-

nements depuis longtemps avaient mis le désordre; ils laissaient Lacordaire apparaître dans la chaire de Notre-Dame avec la robe blanche et le manteau noir des Dominicains; ils laissaient l'Église s'emparer comme elle voulait des écoles communales qu'ils avaient fondées. Mais ils tinrent bon pour l'enseignement secondaire. Ils entendirent garder l'Université pour leurs fils. Projets sur projets furent présentés, qui donnaient plus ou moins satisfaction aux catholiques; la Chambre les repoussa. Les ministres de l'Instruction publique s'ingénièrent à être « libéraux » à la manière catholique; ce fut en vain. L'Université impériale résistait à l'Église.

Il fallut que la bourgeoisie prît peur, pour que le parti ultramontain et libéral obtînt quelque chose.

### *La Révolution de 48*

Les bourgeois voulaient la liberté pour eux et l'ordre pour le peuple.

Les débuts du règne de Louis-Philippe furent marqués par de terribles insurrections et de sanglantes répressions. A Paris, le mouvement ouvrier prit une forme politique, fut dirigé par les républicains; mais à Lyon, l'insurrection de 1834 fut autant économique que politique, et deux ans auparavant, en 1832, qu'avaient inscrit sur leurs drapeaux noirs les canuts de la Croix-Rousse? « Vivre en travaillant, ou mourir en combattant ». Ils gagnaient un salaire de famine, qui pour certains était de dix-huit sous par journée de quinze à seize heures de travail.

Partout les mêmes faits se produisaient : les machines chassaient les ouvriers. Les métiers réduisaient de moitié la main-d'œuvre; et, dans les filatures, ce que faisaient

autrefois cent et même deux cents fileuses, un homme et un enfant suffisaient à le faire. « Du jour au lendemain, des ouvriers se trouvaient remerciés par leur patron, qui avait monté de nouvelles machines, ou qui succombait sous la concurrence des machines ; et avant qu'ils eussent trouvé un autre emploi, l'hiver arrivait, amenant la faim et le froid. » (Levasseur.) Les merveilles s'édifiaient sur des ruines.

Et l'unité nationale, l'unité révolutionnaire était rompue. Ce que n'avaient pu obtenir les hommes d'autrefois, les émigrés et les Jésuites : la dislocation de l'État, les hommes nouveaux, les bourgeois l'obtenaient. La nation se séparait en deux classes opposées : l'une qui tenait le pouvoir et voulait toute liberté pour ses entreprises, l'autre qui devait se soumettre, obéir, mourir même pour la grandeur de l'État, de national devenu bourgeois.

En même temps, les plus précieux souvenirs populaires étaient reniés. Louis-Philippe faisait revenir les cendres de Napoléon et les plaçait aux Invalides, provoquant une émotion intense, voulant ainsi gagner les sympathies du peuple ; mais en même temps sa politique extérieure se résumait dans un seul mot : la lâcheté. Il acceptait que l'Angleterre exclût la France du concert européen, il s'humiliait à toute occasion, il reniait ses agents quand ils avaient simplement maintenu les droits de la France. Un missionnaire anglais, Pritchard, avait soulevé contre le protectorat français les indigènes de Taïti, et les marins du roi avaient cru pouvoir le châtier : Louis-Philippe fit des excuses à l'Angleterre et paya une indemnité à Pritchard. Les bourgeois voulaient la paix à tout prix. Ils voulaient employer les forces du peuple à

travailler, à créer des richesses, à édifier des fortunes. Ils voulaient des usines et non des casernes, des ouvriers disciplinés et non des soldats.

Et tenant le pouvoir contre le peuple, ils étaient corrompus. Guizot, le plus parfait ministre de Louis-Philippe, achetait sa majorité avec des commandes, avec des concessions; la corruption était un système ; les ministres Teste et Cubières vendaient 100.000 francs une mine de sel, un autre vendait la concession d'un théâtre lyrique. La révolution de 1848 fut « la révolution du mépris ».

Alors que tous les souvenirs populaires étaient reniés, que la justice était publiquement bafouée, que les ouvriers se voyaient réduits à une vie misérable et précaire et éliminés de l'État par leurs nouveaux maîtres, — par une « féodalité financière », disait-on, — les idées socialistes se répandaient en s'alliant aux idées républicaines. A la misère et au chômage, s'opposa l'affirmation du droit au travail ; à la formation des classes, les associations ouvrières ; à la richesse bourgeoise, le communisme.

Mais ce socialisme de 1840 était tout imprégné de romantisme. Tous les phénomènes économiques qui l'obligeaient à naître pour que l'idée de justice demeurât, étaient trop récents, trop soudains, pour qu'on pût les comprendre. Fourier s'y était essayé, mais surtout s'était laissé aller à son imagination ; Saint-Simon avait voulu refaire la société par l'industrie, mais avait parlé d'un nouveau christianisme, et ses disciples étaient tombés dans le mysticisme et le grotesque. Pierre Leroux et bien d'autres voulaient une nouvelle religion ; devant toutes les catastrophes du nouvel ordre industriel, ils exaltaient l'Humanité ! Ainsi quand les hommes ne comprennent pas les faits dont ils sont les victimes, ils ont recours au

sentiment religieux pour se donner une pensée. Et l'idée populaire allait d'une religiosité vague au christianisme lui-même ; le parti catholique n'était point mal vu dans le peuple ; d'autant plus qu'il faisait opposition au gouvernement et que le peuple se souciait fort peu de la question universitaire : peu lui importait par qui les jeunes bourgeois seraient élevés. Quand la Révolution éclata, les curés bénirent les arbres de la liberté, et Mgr Parisis disait aux fidèles de son diocèse : « Rien de plus profondément, que dis-je, de plus exclusivement chrétien que ces trois mots inscrits sur le drapeau national : Liberté, Égalité, Fraternité. Loin de répudier ces mots sublimes, le christianisme les revendique comme son ouvrage, sa création ».

Il semblait que par la bonne volonté générale l'âge d'or allait venir. Tous les hommes allaient être frères.

La Révolution de 1848 fut, en réalité, la mêlée la plus extraordinaire, la plus confuse qui se puisse rencontrer. La Nation, dont l'unité vigoureuse avait fait l'Empire français, était décomposée : les émigrés, les bourgeois orléanistes, les militaires, les romantiques, les catholiques libéraux, les intransigeants, les socialistes humanitaires, les ouvriers qui réclamaient le droit au travail, les communistes, tout cela se mêla, s'agita, se remua, produisant le plus étonnant désordre.

Un parti de l'ordre se constitua. De quelle manière ? Par l'alliance de la bourgeoisie et de l'Église contre le peuple, sous la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, dont le nom était populaire. La bourgeoisie et l'Église étaient deux puissances, ayant chacune leurs traditions gouvernementales. Elles passèrent un traité, un concordat : ce fut la loi Falloux.

La loi Falloux fut bien un traité, un concordat. La commission qui la fit, ressembla à un congrès : Thiers représentait la bourgeoisie, aidé de Cousin qui représentait l'Université bourgeoise; Montalembert et l'abbé Dupanloup représentaient le parti catholique et l'Église. Les négociations furent laborieuses, car il ne s'agissait pas de faire une loi en appliquant un principe : il s'agissait, entre d'anciens adversaires, de se faire les concessions qui permettraient une alliance contre l'ennemi commun, le peuple. Thiers abandonnait volontiers à l'Église tout l'enseignement primaire : les instituteurs sont des gens dangereux, pervertis par les mauvaises doctrines, et l'instruction est-elle donc si nécessaire pour les ouvriers et les paysans ? non point, car elle éloigne du travail. Mais Montalembert et son parti ne voulaient pas d'un tel cadeau. S'ils l'avaient accepté, ils n'auraient point pu obtenir ce qu'ils voulaient par dessus tout : la permission de fonder des établissements secondaires pour les fils de leurs anciens adversaires, devenus leurs alliés. Finalement la bourgeoisie orléaniste et l'Église traitèrent sur les bases suivantes : l'enseignement primaire pourra être contrôlé par les curés, et donné par des congréganistes sans qu'on exige de ceux-ci des brevets de capacité ; l'enseignement secondaire sera libre.

La loi Falloux fut mal accueillie par les catholiques intransigeants, qui attaquèrent de Falloux, Dupanloup, Montalembert.

L'Église en effet place le salut des hommes dans la foi, laquelle s'acquiert par la connaissance de la vérité révélée et par l'effort volontaire de la raison. Il ne suffit donc pas que la vérité soit enseignée avec le catéchisme, qui n'est qu'un catalogue de connaissances. Il faut aussi que le

travail de la raison soit constamment dirigé par le prêtre.

Toute école qui n'est pas religieuse, fût-elle exactement neutre, est d'une certaine manière mauvaise si elle permet à l'enfant d'échapper à l'influence ecclésiastique ; et ce sera le cas par exemple d'une école technique et professionnelle. Mais une école qui n'est pas rigoureusement technique et professionnelle, qui veut donner un enseignement intellectuel, comme fait l'école primaire, comme fait le lycée, une école qui veut exercer la raison de l'enfant, ne peut pas être neutre. Et le simple catéchisme est insuffisant à en combattre la funeste influence, puisqu'il ne suffit pas de connaître les vérités de la religion, et qu'il faut encore les comprendre. Le vrai maître, c'est le prêtre, qui sait les lois de Dieu, et il importe peu qu'il soit complètement ignorant d'autre chose, qu'il ne sache rien de ce qui se passe sur terre.

La loi Falloux donnait aux congréganistes le droit d'enseigner sans qu'ils eussent le moindre brevet de capacité, sans qu'ils fournissent la moindre preuve de leurs connaissances hormis celle de la religion. Cela, c'était bien.

Mais, ne reconnaissait-elle pas en même temps l'existence des lycées, des écoles primaires, de l'Université ! Les catholiques qui l'avaient fait admettaient donc qu'un enseignement pût être donné hors de la direction effective de l'Église ? C'était une abomination. Et Veuillot écrivait : « Le grand mal de la loi Falloux, c'est qu'elle manque de foi. »

Il n'empêche qu'elle marque la plus brillante victoire que l'Église ait remportée sur l'État, en France, au dix-neuvième siècle.

---

## DEUXIÈME PARTIE

# LA PAPAUTÉ ET L'UNITÉ ITALIENNE

---

### I. — Le Risorgimento

Quand Napoléon I^er disparut, ce fut pour la Papauté la fin d'un douloureux cauchemar : elle n'avait pas été loin d'une destruction totale par les armées de la Révolution. Le pape Pie VI avait été enlevé de Rome par ordre du Directoire et était mort à Valence; le pape Pie VII, celui qui avait signé le Concordat de 1801, et sacré Napoléon empereur, avait été enfermé à Savone, puis à Fontainebleau.

Un seul grand pays catholique en Europe était hors des frontières de l'Empire Français; il est vrai que c'était l'Autriche, dont les empereurs étaient les héritiers des empereurs du Moyen-Age et les protecteurs traditionnels du Saint-Siège : mais la fille de l'Empereur d'Autriche était devenue impératrice de France. Napoléon commandait à peu près à toute la chrétienté, et il voulut faire du pape un de ses ministres ; il lui fit rédiger le catéchisme impérial ; il voyait dans l'Église une organisation qui l'aiderait à pacifier l'Europe au profit de la France, en collaborant à l'œuvre des préfets et des recteurs de l'Université. La ville des papes était devenue le chef-lieu d'un département français, la seconde ville de l'Empire. L'héritier du trône impérial s'appelait le roi de Rome.

Il fallut l'invasion de la France en 1814 pour que le pape remontât sur le Saint-Siège. Il fallut la chute de l'Empire pour que la Papauté se trouvât libre dans ses États pontificaux reconstitués et au centre d'une Italie à nouveau divisée en de nombreux petits États : Piémont, Lombardo-Vénétie, Parme, Modène, Toscane, Naples, tous plus ou moins soumis à l'Autriche ; plusieurs avaient comme princes des archiducs autrichiens.

Mais la Révolution française avait pénétré plus profondément en Italie qu'ailleurs ; elle lui avait donné la conception d'une unité nationale, en détruisant tous ses tyrans, en lui donnant le code civil et une administration semblable à celle de la France, en levant sur son territoire des armées conquérantes.

### *Mazzini et Giobertí*

Dès 1820 et 1821, des soulèvements éclatent pour chasser les Autrichiens. Ils échouent. Ils donnent seulement à un prince piémontais, Charles-Albert, l'occasion de s'affirmer comme chef possible du mouvement national ; il avait promulgué le code civil et formé une armée. Les sociétés secrètes se multiplient, les *carbonari* tentent des coups de main. En 1831, éclate un soulèvement dans les États pontificaux, soulèvement vite réprimé et avec le concours d'une armée française. Toutes ces agitations étaient locales ; les Italiens voulaient l'unité, mais ils étaient sans relations les uns avec les autres, ils ne pouvaient se grouper autour d'un programme partout affirmé.

Les hommes de lettres, les gens cultivés s'occupèrent de former la conscience nationale. Le plus connu de ces

révolutionnaires est Mazzini, dont Garibaldi fut le plus illustre lieutenant. En 1835, il forme la *Jeune Italie*, vaste association secrète qui veut établir la république italienne et la démocratie ; il dénonce les tendances particularistes, qui sont néfastes ; il veut une République Italienne une et indivisible, dont forcément ses amis et lui seront les dictateurs, les « conventionnels », si l'on veut, car Mazzini s'inspire directement des Jacobins ; il rêve de la Rome antique, il veut que son pays accomplisse « la mission qu'il est appelé à remplir dans l'humanité ».

Aux idéalistes révolutionnaires de la Jeune Italie, d'autres idéalistes s'opposent, qui ont davantage le sens de ce qu'il serait possible de faire, qui sont réformistes. L'abbé Gioberti est le plus connu. Sa pensée, certes, est flottante et ses amis devront la préciser, mais tout au moins s'appuie-t-elle sur une tradition historique. Il ne combat point l'esprit particulariste : il veut une confédération italienne ; l'Italie n'a jamais été aussi grande dans l'histoire que quand, divisée en cités, la Papauté y était toute puissante : le pape aurait la présidence de la nouvelle confédération italienne ; et les armées confédérées chasseront les Autrichiens, si c'est nécessaire.

Ces idées prirent un essor merveilleux, et ce fut le mouvement du « Risorgimento », de la résurrection.

En réalité, c'était le retour au Moyen-Age. Ce que demandait Gioberti, c'était un Grégoire VII. L'Italie l'obtint : ce fut Pie IX.

### *Pie IX*

C'est en 1846 que Jean Mastaï monta sur le Saint-Siège, nommé par les cardinaux italiens en haine de

l'Autriche. Et tout de suite sa popularité fut immense, en France aussi bien qu'en Italie. Il paraissait être le pape selon Lamennais, comme le pape selon Gioberti. Il accorda à ses sujets des États pontificaux plus que les autres souverains n'avaient accordé aux leurs : une certaine liberté de la presse, un parlement formé de laïques, l'autonomie communale de Rome elle-même, la formation d'une garde civique.

Mais ces actes n'étaient que la preuve de sa faiblesse, de ses incertitudes; ils n'étaient nullement l'œuvre d'une volonté réfléchie. Et au fur et à mesure qu'il s'affermissait sur le Saint-Siège, Pie IX réagissait contre le mouvement qui l'avait entraîné. Ce n'est qu'après tous les autres princes italiens qu'il donna une constitution à ses États, et en l'écrivant il comprit tous les dangers de sa situation : Comment limiter les pouvoirs du parlement romain de manière que le pape restât le maître absolu des intérêts de l'Église? comment distinguer entre le gouvernement de Rome et celui de la chrétienté universelle? comment concilier une démocratie réelle qui se traduirait par des actes dans le domaine propre de l'Église, avec l'indépendance absolue dont doit jouir le maître spirituel du monde?

Il est bien difficile en effet de justifier le pouvoir temporel des papes avec les idées modernes sur le droit public, idées dont s'inspiraient les révolutionnaires italiens, en cela vrais fils de la Révolution française. Pour l'Église, les États pontificaux sont un domaine donné au Saint-Siège par la Providence pour assurer son indépendance; don de Dieu, ils sont inaliénables, ils ne sauraient appartenir aux hommes. Reconnaître aux habitants des États pontificaux des droits politiques quelconques, n'eût-

ce pas été reconnaître le droit réel issu de la Révolution ? porter atteinte aux desseins de la Providence ?

Pie IX abandonna donc la cause démocratique et nationale. Il ne pouvait faire autrement. Quand le roi du Piémont, Charles-Albert, groupa en 1848 tous les Italiens dans une guerre contre l'Autriche, le pape fit défection ; il arrêta les troupes pontificales sur les frontières des États de l'Église.

La guerre de Charles-Albert se termina par la défaite de Custozza. Les idées de Gioberti avaient fait faillite.

Mazzini entre en scène. A Rome, la révolution éclate, la République romaine est proclamée (1849). Pie IX s'enfuit à Gaëte, sur le territoire de Naples. Le mouvement s'étend ; la République est proclamée à Florence, et le Piémont encore une fois déclare la guerre à l'Autriche. Mais c'est encore un désastre ; Charles-Albert abdique, cède le trône à son fils Victor-Emmanuel. Toute l'Italie vaincue, encore une fois démembrée, retombe sous ses princes et reprend le joug séculaire des armées autrichiennes.

Seule Rome conservait la République avec Mazzini.

Les États pontificaux ne sont pas seulement un domaine princier attaché à la souveraineté du Pape : ils sont aussi une propriété de l'Église, dont tous les États catholiques lui doivent la garantie. De Gaëte, Pie IX écrit donc aux gouvernements des États catholiques ; il demande aide particulièrement à l'Autriche et à la France.

La France venait de faire sa révolution, mais de Falloux était déjà ministre. Une armée française, devançant l'intervention autrichienne, débarque à Civita-Vecchia, s'empare de Rome, et, le 14 juillet 1849, le pape rentre dans la Ville Éternelle.

Et c'est le commencement de la plus curieuse comédie militaire qu'on puisse imaginer : en 1870, un corps français tiendra encore garnison à Rome pour protéger le pape et son domaine temporel, et les armées françaises cependant auront coopéré par leurs victoires sur les Autrichiens à former l'unité italienne contre le pape.

## II. — Le Syllabus

L'idée nationale chassée de Rome par l'armée française, se réfugia en Piémont, dans le seul petit État de la péninsule où le monarque n'était pas absolu et rêvait d'un royaume d'Italie.

### *Cavour et Napoléon III*

Victor-Emmanuel ne fut pas un grand roi. Mais il eut un grand ministre : Cavour, dont l'habileté fut extrême, dont la politique eut une fermeté étonnante.

Cavour travailla avec un sens politique remarquable, sans hâte fébrile, à faire du Piémont, qui avec Charles-Albert avait guerroyé un peu légèrement, un État riche et solidement constitué, robuste et bien armé; il créa des chemins de fer, ouvrit des routes, favorisa autant qu'il est possible le développement de l'agriculture et de l'industrie; il mit les places fortes en état de défense, accumula dans les arsenaux les moyens d'une guerre offensive. En même temps il s'attaquait à l'Église; il supprimait les ordres mendiants qui n'avaient que faire dans un État industriel et militaire. Il rompait avec les conspirateurs, avec les révolutionnaires politiques, avec Mazzini et ses amis; il avait en tête une autre méthode

qu'eux pour réaliser l'unité italienne : il faisait entrer le Piémont parmi les grandes puissances européennes ; il envoyait un petit corps d'armée en Crimée se battre avec les Français et les Anglais contre les Russes ; il prenait part au congrès qui termina la guerre.

Quand il se sentit fort, alors il laissa Mazzini et Garibaldi organiser des sociétés nationales et agiter l'Italie ; il laissa la presse attaquer l'Autriche. Celle-ci se plaignit. Le roi du Piémont répondit que la constitution lui défendait d'agir sur les journaux. Puis les relations diplomatiques furent rompues, et la guerre éclata, la guerre d'indépendance, la guerre nationale. Ce petit pays accroché aux flancs des Alpes, comme dans un coin perdu de la péninsule, pouvait se mesurer avec l'immense et forte Autriche, car Cavour avait su lui donner un allié : Napoléon III.

C'était un être curieux que ce Napoléon III, empereur des Français. Rêveur, idéaliste, fantasque, socialiste à ce qu'il disait et pensait, ancien carbonaro, et sans la moindre trace de moralité, sans le moindre scrupule, canaille sans envergure, bohême auquel la fortune avait souri, dépensant l'argent sans compter, entouré de gens tarés, variant dans sa politique au gré de ses rêves, de ses fantaisies ou de ses besoins du jour, portant un nom qui était profondément gravé dans la mémoire du peuple, indolent et voulant faire revivre la tradition napoléonienne, — il était bien l'homme capable de tenir le gouvernement après la révolution si naïve de 1848, pour laquelle tous les partis politiques étaient apparus dans un si complet désordre, avec tant d'espérance chez les uns, avec tant de peur chez les autres. Il pouvait recueillir tous les héritages des années antérieures : le besoin d'ordre et de paix sociale

des bourgeois enrichis et des spéculateurs, le désir d'un gouvernement fort des paysans aux propriétés éparpillées, les vagues aspirations démocratiques des villes, les souhaits des ouvriers impuissants qui voulaient être protégés, et le souvenir des gloires impériales d'autrefois.

Comme son oncle, il fit taire les parleurs à coup de sabre. Mais ce fut son seul geste militaire et impérial. Il voulut se faire sacrer par le pape, son protégé, qui se contenta d'être le parrain du prince impérial. Il voulut établir des royaumes par ses armées, mais au hasard de ses caprices, pour enrichir des spéculateurs, par crainte des attentats ou pour satisfaire les colères de l'impératrice, femme bornée; et il n'agrandit l'Empire que d'un morceau des Alpes. Il fit l'unité italienne par ses victoires, et l'unité allemande par ses défaites.

Cavour avait gagné ses faveurs et conspiré avec lui contre l'Autriche. C'est Orsini qui le décida à la guerre : cet ancien carbonaro tenta de l'assassiner, pour lui rappeler qu'il manquait à ses promesses d'autrefois en n'allant pas délivrer l'Italie opprimée. Les armées françaises passèrent les Alpes, rejoignirent les armées piémontaises. Et ce furent des victoires : Palestro, Magenta, Solférino. Puis, brusquement, ce fut la paix, à Villafranca (1859) : Napoléon recevait la Lombardie et la cédait au Piémont. Celui-ci donna à la France Nice et la Savoie.

Et Rome? demandèrent les Italiens déçus, abandonnés quand leur rêve commençait à se réaliser. Napoléon III répondit en laissant à Rome sa garnison française et en donnant au pape des conseils : il faudrait accorder aux États pontificaux un régime libéral, la Papauté pourrait présider une confédération italienne.

Napoléon III ne put jamais trouver une solution à la

question romaine. La campagne d'Italie avait tourné contre lui les évêques français, ses alliés du coup d'État, et il avait besoin du clergé pour obtenir de bonnes élections. D'autre part Cavour avait su le compromettre, et l'alliance du Piémont n'était pas négligeable. Il faut renoncer à suivre une politique aussi vacillante.

Modène, Parme, Florence s'étaient données à Victor-Emmanuel. Garibaldi souleva les Siciles, marcha sur Naples. Cavour voulut y arriver avant lui; mais pour cela il fallait traverser les États pontificaux. Napoléon III le permettrait-il? Napoléon III laissa faire, et à Castelfidardo l'armée piémontaise culbuta l'armée pontificale, que commandait un français, le général Lamoricière. Elle s'empara des États de l'Église, sauf de Rome. Victor-Emmanuel entra dans Naples avec Garibaldi. Et le 18 février 1861 le premier parlement italien se réunissait à Turin, capitale du Piémont; il proclamait Victor-Emmanuel roi d'Italie; quelques jours après, il déclarait que, en principe, Rome était la capitale de l'Italie.

Trois ans après, comme Napoléon inclinait vers l'empire libéral, une convention fut passée entre le roi d'Italie et lui : le corps français devait évacuer Rome et les Italiens s'engageaient à protéger le Saint-Siège.

Cette convention fut signée le 15 septembre 1864. — Le 8 décembre 1864, le pape lança son encyclique *Quanta cura*, accompagnée du Syllabus.

### *L'Encyclique Quanta cura*

On l'a dit maintes fois : la publication de l'encyclique *Quanta cura* et du Syllabus fut une déclaration de guerre lancée par la Papauté à la société moderne. La proposi-

tion qui termine le Syllabus, catalogue ou résumé « renfermant les principales erreurs de notre temps », est bien en effet celle-ci : « [c'est une erreur de dire :] Le pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne. »

Mais pour bien comprendre la valeur et la signification du Syllabus, il faut tenir compte de plusieurs faits.

Tout d'abord il faut tenir compte du moment où il fut promulgué : au lendemain du jour où la France abandonnait Rome et le Saint-Siège à la sauvegarde des armées italiennes victorieuses. Depuis longtemps, Pie IX songeait à rappeler les droits de l'Église à la face du roi de Piémont et de l'empereur français son allié ; à chaque progrès de l'unité nationale italienne, son désir prenait plus de force ; quand il fut cantonné dans Rome et dépouillé du reste de ses États, et quand il fut abandonné à ses seules forces, alors il parla. Le Syllabus fut véritablement provoqué par les événements ; et si dans sa forme il s'adressait à toute la chrétienté, il était une réponse directe aux actes de la Jeune Italie. Quand Pie IX proclame : « [c'est une erreur de dire :] L'Église n'a pas le droit d'employer la force ; elle n'a aucun pouvoir temporel direct ou indirect », il rappelle ses propres paroles prononcées treize ans auparavant, quand il venait d'être réintégré à Rome par l'armée française, et il affirme son droit d'avoir une armée pontificale fournie par toutes les nations chrétiennes pour sauvegarder contre les armées italiennes la souveraineté du Saint-Siège. Il condamne ceux qui prétendent que « les États doivent se constituer et se gouverner sans tenir compte de la religion ». Quand il lance l'anathème à ceux qui disent : « L'autorité n'est autre chose que la somme du nombre et des forces maté-

rielles », quand il nie que « la volonté du peuple constitue la loi suprême, indépendante de tout droit divin et humain », il se souvient du temps où l'Italie naissante lui demandait avec Gioberti d'instituer un régime démocratique dans les États de l'Église ; il vise surtout les plébiscites par lesquels les Italiens, au fur et à mesure que les armées piémontaises remportaient des victoires, avaient manifesté leur volonté de faire du roi de Piémont le roi de l'Italie entière.

Mais condamnant ainsi la révolution italienne, il condamne les pratiques et les idées révolutionnaires en général. Le Syllabus s'adresse bien à toute la chrétienté.

Les événements de France préoccupaient aussi Pie IX, et pas seulement parce que Napoléon III venait de l'abandonner. L'encyclique de 1864 rappela l'encyclique *Mirari vos* de 1832, que Lamennais avait provoquée. Et la situation de l'Église n'était point bonne en France, avec un prince aussi fantasque que Napoléon III, tantôt anticlérical avec son cousin le prince Jérôme, tantôt clérical avec l'impératrice, voulant s'appuyer sur le clergé pour avoir de bonnes élections, et luttant parfois contre lui pour ne pas se laisser dominer, prenant l'anticlérical Duruy comme ministre de l'instruction publique. Pie IX condamne ceux qui osent dire qu' « il appartient au pouvoir civil de définir quels sont les droits de l'Église et les limites dans lesquelles elle peut les exercer », « que la puissance ecclésiatique ne doit pas exercer son autorité sans la permission et l'assentiment du gouvernement de l'Église », que « l'autorité civile peut s'immiscer dans les choses qui regardent la religion, les mœurs et le régime spirituel. »

Et il condamne la liberté des cultes, et la liberté de

conscience, et la liberté de la presse. Et il condamne la loi Falloux par laquelle les catholiques français avaient reconnu l'Université : « [c'est une erreur de dire :] Des catholiques peuvent approuver un système d'éducation en dehors de la foi catholique et de l'autorité de l'Église, et qui n'ait pour but, ou du moins pour but principal, que la connaissance des choses purement naturelles et la vie sociale sur terre. »

Le Syllabus provoqua en France une émotion considérable. Le parti catholique était divisé. Les intransigeants, avec Louis Veuillot, le journaliste, avec Mgr Pie, l'évêque de Poitiers, qui avait fourni au Pape des notes pour la préparation de son encyclique, s'opposaient aux libéraux, à Montalembert, à de Falloux, à Mgr Dupanloup. Ils exultèrent, de même que les anticléricaux auxquels le Syllabus fournissait des armes admirables. Les libéraux étaient atterrés. Mêlés à la vie publique, convaincus de la nécessité d'une lutte lente, continue et prudente, opportunistes, et aussi devenus d'une certaine manière libéraux à force de revendiquer la liberté, ils ne savaient quelle attitude prendre dorénavant. Mgr Dupanloup sauva la situation : il expliqua le Syllabus, et son explication fut approuvée par des évêques du monde entier, par Pie IX lui-même.

En quoi consiste cette explication ? Il faut distinguer entre la *thèse* et l'*hypothèse ;* nous disons dans le langage courant : entre l'idéal et la réalité, entre la théorie et la pratique. Le pape a rappelé les vrais principes, mais cela ne veut pas dire que, quittant le pur domaine de l'idéal, il ne puisse tolérer des faits, par exemple la liberté des cultes, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement. Et puis ces mots de libéralisme, progrès, civilisation,

société moderne, sont des mots « vastes et vagues » ; le pape n'avait pas besoin de les définir pour les évêques qui en connaissent le *vrai* sens ; le Syllabus n'était pas destiné à la publicité — et de fait on ne sait point comment il fut divulgué ; au public, il importe de dire en quoi consiste le *vrai* progrès, le *vrai* libéralisme, la *vraie* civilisation.

On voit que les méthodes théologiques sont pleines de ressources.

Pie IX ne demandait point aux catholiques libéraux de renier leurs actes, de changer d'attitude ; et il n'avait pas la naïveté de croire que le Syllabus arrêterait la révolution italienne. Ce qu'il voulait seulement, c'est empêcher que les *faits* formassent un droit nouveau ; car le droit de l'Église est immuable ; il a été dicté par Dieu ; la vie pratique ne saurait l'atteindre ni le modifier. La liberté des cultes, par exemple, le pape s'en accommodait fort bien ; et de la liberté d'enseignement ; car elles étaient favorables à l'Église et il faut bien se plier aux circonstances. Mais de là à conclure que ces libertés sont conformes aux principes de l'Église, la distance est grande. Le but du Syllabus, au milieu des désastres que subissait l'Église et alors qu'elle était obligée de reculer de toutes parts devant la force et l'erreur, c'était de rappeler les vrais principes. Les événements passent, les principes restent.

Et l'Église ne possède pas seulement des vérités théologiques comme toutes les autres églises des autres religions. Sa science est générale, totale. Elle a des remèdes pour tous les maux humains, des recettes pour résoudre tous les problèmes. Elle ne prétend pas seulement régir la foi de ses fidèles, elle prétend régir leurs

mœurs. Si les hommes s'écartent d'elle en quoi que ce soit, ils se trompent. Et ils travaillent en vain à chercher avec leurs seules lumières des solutions aux problèmes qui les tourmentent. Ils doivent se servir des lumières spéciales de l'Église. Ainsi ils trouveront le *vrai* progrès, la *vraie* civilisation.

## III. — Le Concile du Vatican

Cavour était mort peu après le triomphe de sa politique. Cependant Venise était encore à l'Autriche, et Rome au pape.

L'Italie s'allia à la Prusse, et comme celle-ci attaquait l'Autriche (campagne de 1866), la Vénétie fut envahie. Les Italiens furent d'ailleurs battus sur terre à Custozza, où Charles-Albert dix-huit ans auparavant avait subi un désastre et compromis la révolution, et sur mer à Lissa. Mais les Prussiens, vainqueurs à Sadowa, leur firent donner Venise.

Ce fut Garibaldi qui essaya alors de donner à l'Italie Rome, sa capitale.

Cet homme étonnant, le type parfait du révolutionnaire italien, avait fait partie de la *Jeune Italie* de Mazzini en 1832. Compromis, il était allé à Tunis servir le bey, puis au Brésil aider un soulèvement républicain, puis en Uruguay abattre un dictateur. En 1848, revenu en Italie, il se bat contre l'Autriche à la tête d'un corps franc; puis il défend la république romaine contre l'armée française. La révolution écrasée, il va aux États-Unis, puis en Chine, puis au Pérou, où il reçoit le commandement supérieur des troupes. Il revient se mettre au service du Piémont

qui prépare la guerre d'indépendance ; après la paix il organise la légion des Mille, s'empare de la Sicile ; il entre dans Naples ; il fait voter le plébiscite qui réunit l'Italie méridionale au Piémont ; il devient grand maître de la franc-maçonnerie italienne tandis que Pie IX donne le Syllabus. Après s'être battu en Vénétie en 1866, ce conquérant de la liberté préside à Genève le congrès de la Paix et déclare : « Nous avons le devoir d'aller à Rome, et nous irons bientôt. »

Mais Napoléon III, l'empire déclinant, affaibli, avait besoin de l'Église contre les républicains et contre les socialistes ; et le parti catholique le harcelait sans cesse. Il redevenait l'homme du parti de l'ordre, comme en 1849. Il fit une seconde expédition de Rome. Les « chemises rouges » de Garibaldi entrèrent dans le petit État pontifical ; les troupes françaises leur infligèrent un échec décisif à Mentana : « Les fusils Chassepot ont fait merveille », écrivit à l'empereur le général français (1867).

Cette intervention de Napoléon III, dont la situation était si précaire en France, ne pouvait complètement rassurer Pie IX. La révolution avait affaibli le Saint-Siège ; elle le menaçait encore ; elle marchait vers le triomphe. Il fallait contre elle organiser l'Église, la Papauté. Il fallait non pas céder aux temps nouveaux mais s'y adapter, trouver la forme qu'exigeaient les événements, maintenant que le Pape ne rencontrait plus sous son regard des rois mais des peuples, et que les gouvernements étaient démocratiques.

Pie IX convoqua un concile œcuménique.

Il ne s'en était pas tenu depuis le seizième siècle, alors qu'il avait fallu régénérer l'Église pour faire face aux dangers effroyables de l'époque, quand les princes et les rois

se séparaient de Rome et en éloignaient leurs peuples (1). La situation de la Papauté n'est-elle pas aussi grave devant la Révolution qu'elle était devant la Réforme ? Maintenant comme autrefois, par le concile du Vatican comme par le concile de Trente, il faut sauver l'Église. Et non pas par des concessions : il faut la sauver en renforçant le dogme.

Mais au Vatican les choses ne traînèrent point comme à Trente. L'Église profita des chemins de fer, des bateaux à vapeur, de la sécurité des routes, de l'organisation postale. Il y eut seulement les mêmes marchandages et les mêmes intrigues, qu'il est inutile de raconter ici.

Ce qu'on connaît surtout de l'œuvre du concile du Vatican, c'est la proclamation de l'infaillibilité du pape : « Le Pontife romain, lorsqu'il prononce *ex cathedra* » — c'est-à-dire, lorsque, remplissant sa fonction de Pasteur et de Docteur de tous les chrétiens, usant de sa suprême autorité apostolique, il définit une doctrine sur la foi et les mœurs, et impose à l'Église universelle de l'accepter, — « en vertu de l'assistance divine qui lui a été promise en saint Pierre, jouit de cette infaillibilité dont notre divin Rédempteur a voulu que son Église fût pourvue dans les définitions sur la foi et les mœurs ».

Cependant il ne faut pas, pour comprendre la signification du concile, s'étonner tout simplement qu'un homme ait été déclaré infaillible, et opposer l'infaillibilité de cet homme aux tâtonnements perpétuels des autres hommes pour assurer leur pensée. Le but de Pie IX n'était nullement de se donner, et à ses successeurs, une

---

(1) Voir : III. *L'Église et le seizième siècle*, par Julien Luchaire, pages 69 et suivantes.

autorité personnelle plus absolue que celle qu'avaient les papes avant lui : il n'avait pas eu besoin d'un concile pour proclamer, en 1854, le dogme de l'Immaculée Conception. Ce qu'il voulait, c'était organiser l'Église par dessus la tête des rois, par dessus les peuples ; et les représentants des États ne furent pas convoqués au Vatican, comme la tradition l'indiquait. C'était faire entrer solennellement dans la doctrine de l'Église, d'où ils ne pourraient plus sortir, les vrais principes qui s'opposent aux erreurs énumérées dans le Syllabus. C'était régénérer la puissance spirituelle des évêques et du pape alors que leur puissance temporelle était partout si cruellement menacée. C'était établir la hiérarchie ecclésiastique sans que ni princes ni peuples ne la puissent atteindre. C'était briser entièrement les églises nationales dont la tradition subsistait encore, unir solidement la chrétienté entière. Et si aucune puissance temporelle n'est plus là pour maintenir la foi, comme pour l'asservir, il faut bien que les évêques se serrent plus étroitement que jamais autour de Rome, que le pape devienne leur seul guide étant leur seul appui : c'est pourquoi ils reconnaissent le pape infaillible ; aucune autorité ne peut prévaloir contre la sienne en ce qui touche la foi et les mœurs.

C'est là l'explication historique du concile du Vatican.

L'infaillibilité pontificale ne fut pas proclamée sans résistances. Mais quels étaient les opposants ? d'une part, des gallicans (et des germanistes, qui voulaient une église nationale allemande), et des libéraux de l'autre, Mgr Dupanloup, par exemple, le même qui avait atténué la portée du Syllabus en l'expliquant. Mgr Dupanloup, qui était très mêlé à la vie publique en France, acceptait l'infaillibilité pontificale mais en trouvait la proclamation

inopportune ; il pensait que la situation était trop grave pour que la Papauté et l'Église s'affirmassent avec tant de hauteur ; son libéralisme avait glissé dans l'opportunisme ; la lutte quotidienne avait diminué la fermeté de ses « principes ».

Il semble que Pie IX a mieux compris la situation nouvelle où se trouvait l'Église, et la nécessité où elle était de s'affermir dans ses principes avec éclat, de se grandir au-dessus de toute puissance temporelle.

Le lendemain du jour, en effet, où Pie IX proclamait solennellement l'infaillibilité pontificale (18 juillet 1870), Napoléon III, l'empereur de Mgr Dupanloup, déclarait la guerre à la Prusse.

Et le 20 septembre, le corps d'occupation français à Rome ayant été rappelé après les premiers désastres en Alsace et en Lorraine, l'armée piémontaise entrait à Rome par la brèche de la Porte Pia, — ne laissant au pape que le palais du Vatican où il avait proclamé son infaillibilité spirituelle.

## IV. — La papauté prisonnière

Le 2 juillet 1871, le roi Victor-Emmanuel faisait son entrée solennelle dans la capitale de l'Italie : « Oui, nous sommes à Rome, dit-il au maire qui le recevait, — et nous y resterons. »

Le Parlement italien avait auparavant réglé la question du Saint-Siège. Par une loi dite « loi des garanties », il avait déclaré inviolable la personne du pape et autorisé une garde armée pontificale, déclaré inviolables aussi les palais épiscopaux, et octroyé au pape une liste civile de

trois millions ; il lui avait reconnu la libre communication postale et télégraphique avec le monde catholique, et le droit de recevoir les représentants des États étrangers ; il avait proclamé la liberté des conclaves.

Mais cette loi ne pouvait avoir aucune valeur aux yeux de l'Église. Et Pie IX ne la reconnut point. N'était-elle pas votée par des représentants du peuple ? l'accepter eût été accepter une des erreurs condamnées par le Syllabus. Et ce n'était même point une loi constitutionnelle, une loi organique de l'Italie, sous forme de convention passée entre l'État italien et le Saint-Siège ; c'était une loi ordinaire, qui pouvait être abrogée aussi facilement qu'elle avait été votée. Elle n'avait non plus aucun caractère international ; or le Saint-Siège a des relations de souveraineté avec tous les États catholiques ; tant que sa situation n'aura pas été réglée d'un commun accord entre tous les États « chrétiens », elle ne pourra pas être une situation de droit, elle ne pourra être que précaire et provisoire.

Pie IX répondit à la loi des garanties en traitant l'œuvre des représentants du peuple italien « d'impiété, d'absurdité et de délire ». Par une encyclique, il se déclara solennellement prisonnier au Vatican, et enjoignit aux catholiques italiens de s'abstenir de tout acte politique national, de ne prendre jamais aucune part aux élections générales.

Ce qui se passe en France donne d'ailleurs tout espoir au pape.

L'Assemblée nationale élue pour faire la paix avec la Prusse après les désastres de la guerre de 1870, ne comprend-elle pas une majorité énorme de monarchistes, et ne nomme-t-elle pas comme chef du pouvoir exécutif

Thiers, qui, sous l'empire, s'était hautement déclaré l'adversaire de l'unité italienne? Deux mois à peine après la signature du traité de Francfort entre la France épuisée et l'Empire allemand constitué par la victoire, les catholiques français ne déposent-ils pas une pétition pour que la France restaure le pouvoir temporel du pape? Quand Victor-Emmanuel entre à Rome, la France ne s'abstient-elle pas de se faire représenter? Un bâtiment de guerre français ne se tient-il pas à Civita-Vecchia, près de l'embouchure du Tibre, pour recueillir le pape en cas de malheur?

Thiers quitte le pouvoir. Mais c'est Mac-Mahon, le candidat des droites, qui le remplace. L'assemblée voue la France au Sacré-Cœur; un pèlerinage s'organise à Paray-le-Monial, sanctuaire de la bienheureuse Marie Alacoque, et les pèlerins chantent le cantique : « Sauvez Rome et la France — Au nom du Sacré-Cœur ». Le gouvernement se donne pour but de rétablir « l'ordre moral ». Le pape peut encore compter sur la France. Cela paraît tellement évident que Victor-Emmanuel, qui cependant gardait le souvenir de l'intervention française pour la formation de son royaume, rend visite à l'empereur d'Autriche, à l'empereur d'Allemagne (1873), et reçoit leur visite à Venise et à Milan. La Triplice se prépare.

Mais les événements tournent mal pour l'Église. Gambetta, dont la popularité croît chaque jour, car il a été l'homme de la résistance armée à l'invasion allemande, le patriote et le républicain, mène campagne contre « le gouvernement des curés ». Il s'en prend à Mac-Mahon, le soldat vaincu sans gloire. Il tonne : « le cléricalisme, voilà l'ennemi », quand le parti catholique enjoint au gouvernement de « faire respecter l'indépendance du

Saint-Siège », et l'assemblée proteste contre les manifestations ultramontaines (4 mai 1877). Le 16 mai, Mac-Mahon s'insurge contre l'assemblée. Mais le pays lui résiste.

En Allemagne, les affaires se gâtaient aussi. Bismarck, vainqueur, bousculait l'Église comme font toujours les conquérants; et il voulait constituer une église nationale dans l'empire unifié, comme l'ont toujours autrefois voulu faire les hommes d'État. Au lendemain du concile du Vatican, il n'y eut pas en France de protestation contre le dogme de l'infaillibilité papale, car il n'y avait plus de gallicans, et puis l'État ne semblait-il pas en décadence? les catholiques français étaient disposés à se serrer autour de Rome. Mais la situation était tout autre en Allemagne.

Là, l'État depuis plusieurs années progressait, l'idée nationale s'affirmait. Les anti-infaillibilistes allemands avaient été nombreux au Concile du Vatican. Ils ne se soumirent pas, malgré que l'un d'eux eût été excommunié; et ils firent le schisme des vieux-catholiques, encouragés par Bismarck et les princes allemands. Ils se constituèrent en église et se rapprochèrent du dernier archevêque janséniste qui restait, en Hollande, à Utrecht; les jansénistes autrefois n'en avaient-ils pas appelé du pape au concile? n'étaient-ils pas des catholiques en rébellion contre le Saint-Siège? Les vieux-catholiques allemands tentèrent aussi de se rapprocher des anglicans; ceux-ci n'avaient-ils pas le même système théologique que les catholiques, sans cependant reconnaître la papauté?

Mais les temps sont passés où un mouvement religieux peut prendre de l'ampleur, car les princes ne se servent

plus de la religion pour conduire leur politique; ils entendent plutôt s'en délivrer. Les vieux-catholiques peu à peu se dispersèrent. Et Bismarck crut mieux faire que de les soutenir; il se crut assez fort pour s'attaquer à Rome; il commenca le *Kulturkampf* (combat pour la civilisation), exacte riposte au concile du Vatican. L'Église voulait se dégager des pouvoirs temporels? les *lois de mai* (1873) subordonnèrent entièrement le clergé au gouvernement. Les évêques résistèrent, ils furent frappés; la plupart des évêchés allemands devinrent vacants, leurs titulaires déposés, prisonniers ou en fuite; plus d'un millier de cures furent sans curés.

C'est le 7 février 1878 que meurt Pie IX.

« Les temps héroïques sont finis. » L'Église encore une fois a su par l'énergie de ses évêques et de son Pape dominer les événements, se dresser hautaine devant les peuples en renforçant son dogme; elle a su se régénérer, devant le libéralisme qui l'envahissait elle-même. Mais, en Italie, Victor-Emmanuel, qui vient de mourir, un mois avant Pie IX, a remporté sur Rome un triomphe décisif par les armes. En Allemagne, « le chancelier de fer » maltraite l'Église comme un soudard. Et, en France, Mac-Mahon et le gouvernement de l' « ordre moral » disparaissent : le 30 janvier 1879, Grévy est nommé par les républicains triomphants président de la République; il prend comme ministre de l'instruction publique Jules Ferry.

La question romaine est toujours posée. Mais il ne serait pas surprenant que bientôt, avec le pape actuel, avec Pie X, elle soit résolue.

Pendant tout son pontificat, Léon XIII, le successeur de Pie IX, a poursuivi une politique haineuse à l'égard de l'Italie ; et c'est pourquoi il fut si bienveillant pour la France, de laquelle il pensait toujours pouvoir obtenir une troisième expédition de Rome. Pie X semble devoir agir autrement ; il ne manque pas une occasion de se rapprocher du roi d'Italie ; il favorise les missions italiennes en Orient aux dépens des missions françaises.

Cependant, il a protesté contre la venue du président Loubet à Rome ; et cela a causé un immense chagrin aux libéraux français, dignes descendants de ceux qu'effaroucha le Syllabus et qui trouvèrent inopportun le concile du Vatican. Mais ce n'est pas les libéraux qu'il faut écouter pour comprendre l'Église. Pie X ne pouvait pas ne pas protester, sans manquer à la tradition ; l'Église ne peut admettre qu'un État, qualifié par elle de catholique, reconnaisse la « spoliation » accomplie. Et puis la question romaine, si elle ne figure pas dans un dogme, a pour les vrais catholiques la valeur d'un dogme. Pour eux, si le Pape n'était plus l'évêque de Rome, s'il se transportait ailleurs, il semble que la religion s'écroulerait, que le catholicisme serait atteint dans son principe même. Le Pape, c'est le pontife romain. Or, l'Église n'a pas reçu formellement des États l'assurance que le Saint-Siège restera éternellement à Rome. Le devoir le plus étroit du pape est donc de maintenir, à toute occasion et contre les faits eux-mêmes, ce que l'Église considère comme son droit, comme la volonté de la Providence.

Il n'est pas impossible que les États reconnaissent ce droit de l'Église, et que le gouvernement italien précisément travaille à cette reconnaissance. Si, par défense du pape, les catholiques italiens ne se sont pas organisés en parti poli-

tique national, ils se sont appliqués partout à conquérir les municipalités ; et Pie X quand il était évêque de Venise obtint dans ce sens des résultats importants. Le parti catholique existe donc virtuellement en Italie ; sur un signe du pape, il peut venir faire irruption au Parlement. Or, le gouvernement italien n'en aura-t-il jamais besoin ? Le socialisme pénètre les campagnes comme les villes, il peut devenir menaçant. La Papauté pourra alors prendre sa revanche, en secourant la royauté nationale et militaire contre la démocratie socialiste. Et qui sait ! le roi acceptera peut-être de gouverner Rome au nom du Pape.

---

## TROISIÈME PARTIE

# LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE ET L'ÉGLISE

---

### I. — La vie politique moderne

On a coutume de dire que Léon XIII fut un grand pape. Ce n'est peut-être pas exact : on peut dire que son rôle fut surtout d'occuper le siège pontifical et de laisser faire les catholiques, qui partout cherchèrent à adapter leur tactique aux conditions nouvelles de la vie politique. Il se pourrait que ce rôle soit dorénavant le vrai rôle des papes, pour le plus grand bien de l'Église. L'infaillibilité papale implique une telle part de responsabilité que le pape semble condamné dorénavant à l'impuissance : il se contentera de maintenir l'organisation et la discipline ecclésiastiques, d'amender, de corriger, de rectifier les volontés de ses évêques, mieux placés que lui pour agir, car ils agissent au milieu même des hommes.

L'Église, en cela comme en toutes choses, subit l'influence des mœurs : le rôle des chefs s'atténue.

#### *Le gouvernement démocratique*

Souvent on prétend que l'Église rêve d'une théocratie nouvelle : elle voudrait instituer un régime politique qui lui donnerait tout pouvoir; le pape serait un empereur,

les évêques seraient des préfets, les curés commanderaient les communes, les congrégations exécuteraient les services publics de la police et de l'enseignement; il n'y aurait que des tribunaux ecclésiastiques, qui, comme ceux de l'Inquisition, ne jugeraient que selon les inspirations de la conscience, pour le salut des âmes, et négligeraient toutes lois civiles et criminelles. Autrement dit la vie naturelle, matérielle, serait totalement absorbée par le surnaturel, par la vie religieuse.

Cela n'est pas exact. L'Église n'en demande pas tant. Elle distingue au contraire soigneusement le temporel et le spirituel. Elle n'a jamais eu comme idéal que les États pontificaux s'étendissent sur toute la terre. Elle ne désire point la destruction des États laïques. Ce qu'elle veut seulement, c'est qu'ils soient chrétiens. Elle ne veut pas gouverner elle-même, elle veut surveiller les gouvernements. Ce qu'elle revendique essentiellement, c'est de veiller sur les mœurs; car la morale est d'essence religieuse. Seule, elle a qualité pour dire ce qui est bien, ce qui est mal; mais elle ne prétend pas dire ce qu'en toutes circonstances il faut faire. L'ordre surnaturel, l'ordre spirituel domine l'ordre naturel, l'ordre matériel, en ce sens qu'il le juge; mais il ne s'y substitue pas. L'Église approuve et désapprouve, mais elle ne commande pas. Elle reconnaît la liberté, mais seulement la liberté du bien, et elle fixe les limites entre lesquelles les hommes doivent se mouvoir pour rester dans le bien. Les États sont chrétiens quand ils ne tolèrent que le bien chez leurs sujets.

Avec les monarchies, la politique de l'Église était donc sinon aisée, du moins fort simple : il suffisait que les monarques fussent Très Chrétiens, qu'ils entendissent les

conseils de l'Église quand celle-ci croyait bon d'en donner; et aussi, qu'ils permissent aux prêtres et aux religieux de faire la police des consciences, afin que les sujets fussent en même temps des chrétiens.

Avec les régimes démocratiques, la tâche est bien plus rude. Le souverain semble insaisissable, il est tellement mobile et multiple qu'il glisse entre les mains de l'Église. Une seule tactique semble pouvoir être suivie : faire l'éducation de cette démocratie, la convaincre que l'Église seule peut résoudre les difficultés qui l'embarrassent, trouver les solutions aux problèmes qui la tourmentent. Et du coup, l'instruction n'a plus seulement comme but de procurer le salut individuel, elle donnera le salut social. Il faut par l'école et surtout par les patronages, par toutes les œuvres, former un parti populaire catholique, qui entrera dans la vie publique guidé par le prêtre, s'emparera du gouvernement, rendra ainsi la République légitime, fera l'État démocratique chrétien.

### *Le régime parlementaire*

Cette conception n'est pas seulement celle de l'Église, il faut bien le remarquer. C'est celle de tous les partis, auxquels d'ailleurs le souverain échappe comme il échappe à l'Église. Mais ces partis, dont chacun se croit aussi immuable que l'Église, dont chacun croit avoir un idéal intangible, en réalité se modifient perpétuellement; quoi qu'ils fassent, ils ne s'inspirent que des circonstances présentes et leurs principes changent sans cesse. C'est donc bien à propos de l'Église, dont les principes sont immuables, qu'il convient de se demander si le régime parlementaire justifie cette conception si simple de la

conquête des pouvoirs publics par un parti démocratique éduqué, organisé.

La tradition même de l'Église la rend impuissante à comprendre le régime parlementaire.

Celui-ci, en effet, est caractérisé par les concessions que doivent se faire les partis pour arriver à écrire des lois, à trouver une formule qu'une majorité puisse accepter; il est caractérisé aussi par la facilité avec laquelle les lois sont modifiées, corrigées, selon les circonstances et d'après l'expérience acquise. Prenons deux exemples : la constitution de la République en 1875 fut établie par six groupes parlementaires, ayant chacun leur programme et leurs hommes, depuis l'extrême gauche radicale jusqu'à l'extrême droite légitimiste, et il fallut beaucoup discuter pour trouver une majorité, alors que chaque groupe s'alliait tantôt avec un, tantôt avec un autre. L'Église pouvait-elle comprendre de tels tâtonnements, elle qui part toujours de ses affirmations de principes pour déduire la conduite à tenir en toute circonstance? Chaque année, le Parlement vote le budget : il règle ainsi la vie publique d'après les ressources qu'il peut trouver, et il lui faut montrer beaucoup d'ingéniosité pour innover sans tout bouleverser, pour se procurer des ressources nouvelles quand il veut apporter un perfectionnement à la vie publique. Or, l'Église ne peut attacher à ce travail financier l'importance que lui attachent les parlementaires. Jamais elle ne s'est occupée d'administration financière; les ressources dont elle a besoin, elle les demande simplement aux donations, aux legs, elle les prélève sur la richesse acquise qui est à sa portée, sans s'occuper des conséquences réelles de ces prélèvements sur la vie économique.

Il faut d'ailleurs remarquer le rapport étroit qui existe entre les pratiques parlementaires et les pratiques industrielles. Nous avons plus haut rappelé les causes économiques du libéralisme; celui-ci ne se développe réellement qu'en temps d'activité industrielle, quand les hommes sont pleins d'ardeur et d'initiative. De même le gouvernement parlementaire, qui est la forme politique du libéralisme, n'a de valeur que quand l'esprit des industriels y domine; car les industriels expérimentent sans cesse et cherchent toujours à prévoir les conséquences de leurs actes. — Et peut-être peut-on dire que le Parlement français est plus pénétré aujourd'hui de littérature et de romantisme que d'esprit industriel.

Dans un régime d'État où rien n'est jamais définitif, où la vie publique se règle chaque année, où elle est une perpétuelle expérimentation, où les mesures législatives viennent fort souvent consacrer simplement ce que des citoyens ont inventé et formulé pour leur usage propre, il semble qu'un parti strictement catholique ne puisse pas trouver sa place, puisque la conception politique traditionnelle de l'Église est faite de principes immuables et absolus.

Cependant, dira-t-on, en Allemagne, il y a un parti catholique dont le rôle est considérable. Cela est vrai, mais il s'agit de savoir si l'Allemagne a adopté le régime parlementaire. Or, il n'en est rien : le ministère n'est pas responsable devant le Parlement; l'empereur gouverne réellement, il lui faut seulement former une majorité qui vote les lois. Les partis n'ont pas à se préoccuper de concessions à se faire, ils n'acquièrent pas une expérience approfondie de l'administration de l'État, ils n'ont pas de responsabilité. Leur action se manifeste alors par des

marchandages avec le pouvoir : donnant donnant, l'empereur aura la loi qu'il veut, si tel parti obtient de lui telle autre loi ou une mesure gouvernementale favorable. Et c'est ainsi que se forma le parti catholique allemand. Le *Kulturkampf* avait créé à Bismarck des embarras qu'il n'avait pas soupçonnés, les catholiques outrés avaient organisé la résistance, et les élections leur furent favorables : le parti national sur lequel s'appuyait Bismarck fut contrebalancé par le parti catholique. Il fallut céder; des marchandages se firent. Le *Kulturkampf* cessa doucement et les catholiques votèrent une loi militaire. Quand aujourd'hui Guillaume veut obtenir une loi importante, c'est à Rome qu'il s'adresse.

En France de pareils procédés sont impossibles. Et de fait, il n'y a jamais eu de parti proprement catholique. S'il tentait de se former, les autres partis feraient bloc contre lui, et l'Église en souffrirait. La preuve en a été donnée dernièrement : il a suffi que l'action cléricale apparût nettement durant l'affaire Dreyfus, pour que, liquidant rapidement cette affaire indépendamment de tout souci de justice, les partis de gauche formassent bloc; et ils ont voté la loi sur les associations, fait fermer les écoles congréganistes. C'est pourquoi l'on a pu dire que l'Église n'a jamais commis de faute plus grave que d'intervenir comme elle a fait dans cette affaire. La meilleure tactique pour elle en France, sous un régime vraiment parlementaire, c'est de procéder à des marchandages avec certains partis susceptibles d'arriver au pouvoir, comme en Allemagne elle procède avec l'Empereur. Et c'est bien ainsi qu'elle avait fait jusqu'à ces dernières années, et ce qu'elle recommence à faire : elle promet son appui pour les élections moyennant une politique

qui lui sera favorable. Elle a soutenu le ministère Méline, sans vraiment avoir fait de pacte avec lui : il suffisait que les voix catholiques fussent nécessaires pour faire la majorité. Aujourd'hui elle soutient tous les opposants au ministère Combes, quels qu'ils soient, car elle n'a jamais rencontré de si terrible ministère.

Le « ralliement » n'a pas d'autre signification : appliquant la doctrine même formulée par le concile du Vatican, le pape a recommandé aux catholiques français de ne pas s'inféoder à des partis particuliers, et surtout point aux anciens partis vaincus ; ils doivent se rallier sans arrière-pensée à la République, car la forme d'un régime est peu de chose par rapport à l'éternité de l'Église. Ils doivent participer à la vie politique, de manière à retirer tous les avantages possibles du jeu des partis.

Les « vrais » catholiques sont catholiques avant tout. Ils doivent dominer les partis, et, quand ils y pénètrent, ils ne doivent pas s'y attacher.

Léon XIII, vieillard candide, espérait que, sans qu'un parti purement catholique se formât, il se trouverait un jour une majorité favorable aux prétentions pontificales ; pour lui, la France était toujours la grande nation catholique, la fille aînée de l'Église, et malgré ses dissensions intestines son catholicisme reparaîtrait un jour. Le ministère Méline lui donna de douces espérances ; il crut qu'une nouvelle expédition de Rome serait bientôt possible, et parmi les Italiens, certains hommes politiques se demandèrent en effet si cet événement, auquel personne ne songeait en France, ne se produirait pas. Pourquoi cette illusion tenace, que seul put détruire l'annonce du voyage à Rome du président Loubet ?

C'est que l'Église favorise la France en lui accordant le protectorat des missions catholiques en Orient. Puisque tous les gouvernements, si anticléricaux qu'ils soient, protègent les missions, cela prouve, aux yeux du pape, que la France est vraiment catholique : l'Église croit que les hommes obéissent à des principes absolus et aux lois de la logique.

## II. — L'affaire Dreyfus

Ces dernières années, les cléricaux français ont cru possible d'abandonner leur politique de marchandages et leurs procédés diplomatiques. Ils ont tenté un coup d'État. Ils ont échoué dans leur tentative, mais ils semblent avoir réussi à ruiner le régime parlementaire, du moins pour quelque temps.

On ne saurait trop le répéter : pendant un siècle une idée populaire a dominé en France ; née pendant la Révolution française, elle vient seulement de commencer à décroître rapidement avec l'affaire Dreyfus. C'est l'idée militaire, l'idée de guerre.

Avec les désastres de 1870, le patriotisme populaire et guerrier prit une importance très remarquable. Après que les armées impériales furent décimées en six semaines, est-ce que des armées nationales n'avaient pas jailli du sol, armées qui se battirent courageusement cinq mois? Est-ce que la Commune ne fut pas provoquée par l'indignation du peuple parisien contre l'incapacité des généraux de Paris? et Thiers qui la détruisit, n'était-il pas un pacifique à tout prix, un orléaniste? Est-ce que la lutte politique jusqu'à l'arrivée des républicains au pouvoir ne

fut pas la lutte entre les hommes qui avaient voulu la guerre à outrance, et tous ceux qui avaient voulu la paix pour servir leurs desseins particuliers, légitimistes et orléanistes, grands propriétaires fonciers et grands bourgeois ? entre Gambetta, le dictateur de la province armée, et Mac-Mahon, le soldat vaincu ? Les républicains arrivés au pouvoir s'occupèrent avant tout de préparer la guerre de revanche ; avec eux, comme autrefois, le pays vécut dans son armée. Ils ne reculèrent jamais devant une dépense militaire, ne discutant même point les crédits que le gouvernement demandait pour de nouvelles armes, de nouveaux forts, de nouvelles troupes.

Ils faiblirent un instant : Gambetta arrivé au pouvoir patronna les hommes d'affaires. Mais les radicaux, élus par le peuple, appelèrent le général Boulanger au ministère de la guerre, et en même temps achevèrent les lois scolaires. On se plaît à dire aujourd'hui que l'enseignement primaire laïque gratuit et obligatoire fut dirigé contre l'Église. Cela n'est pas exact. Ce qu'il s'agissait de faire, c'était plutôt d'assimiler dans l'esprit des enfants la République et la Patrie. Il fallait faire des citoyens et des soldats. L'instituteur n'avait pas la mission de flétrir l'Inquisition, de clouer Torquemada au pilori de l'histoire ; il devrait célébrer les généraux de la Révolution, parler de la pure gloire de Hoche. Et si le général Boulanger avait exactement compris les raisons de sa popularité, il fut devenu dictateur. Il se crut soutenu pour chasser du Parlement les opportunistes corrompus ; point du tout, la corruption parlementaire était encore inconnue du public, car l'affaire de Panama n'était pas encore divulguée, et les petits rentiers ne pouvaient encore rendre le Parlement responsable de leurs économies perdues. Ce que

la masse populaire demandait à Boulanger, c'était d'être le général la Revanche, et de faire la Révolution par la guerre. Quand il donna sa démission, immédiatement sa popularité décrut.

### *Le nationalisme clérical*

L'Église peu à peu se rendit compte de cet état de l'esprit populaire ; elle comprit que si elle voulait dominer la France, elle devrait tenir l'armée et devenir patriote.

Elle sut devenir patriote, alors qu'au lendemain de 1870 elle avait réclamé du pays épuisé une expédition de Rome, une guerre nouvelle et contre l'Italie. C'est le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, qui annonça publiquement cette nouvelle étonnante que l'Eglise se ralliait à la République guerrière : à la fin de 1890 il porta un toast à la République, et la musique joua *la Marseillaise*. Le chant guerrier et révolutionnaire devint l'hymne des ralliés. Le Sacré-Cœur de Montmartre illumina le 14 Juillet. Rome s'occupa de la canonisation de Jeanne d'Arc, qui deviendrait la grande sainte patriotique, la patronne religieuse de la France militaire.

L'Église tint sans peine l'armée. Au lendemain de la guerre de 1870, il fallut recruter beaucoup d'officiers. Les jeunes gens des familles républicaines et patriotes entrèrent en foule dans les écoles militaires et ils seront boulangistes, mais les jeunes gens des partis déchus y entrèrent aussi. L'armée était laissée avec un soin tellement jaloux en dehors de la politique, que les réactionnaires à la recherche d'une situation pour leurs fils en firent des officiers, tandis qu'ils n'en n'auraient pas fait des fonctionnaires : dans l'armée on pouvait servir la France sans servir « cette

sale République ». Derrière ces jeunes nobliaux, les bons Pères, qui les avaient élevés, pénétrèrent dans l'armée. Et c'est pour ainsi dire sans le vouloir, en suivant encore une fois les événements, que l'Église fut bientôt en état d'acquérir parmi le corps d'officiers une influence considérable. Elle y trouvait des avantages considérables : elle se mettait du côté de la force contre les ouvriers révolutionnaires, mais surtout elle avait dans les pays coloniaux des chefs militaires dévoués, ou tout au moins favorables à ses intérêts ; les missionnaires s'avançaient dans les pays lointains sous la protection des postes français. Le gouvernement d'ailleurs se prêtait à la chose; les ministères les plus anticléricaux ont toujours suivi la tradition, ils ont protégé les missions catholiques, pensant que cela était profitable aux intérêts de la France; les officiers pouvaient confondre les intérêts français et les intérêts catholiques.

Mais quand l'affaire Dreyfus éclata, les sentiments populaires pouvaient assez facilement se modifier. Les souvenirs guerriers, quand ils sont glorieux, se transmettent facilement d'une génération à l'autre, mais non quand ils sont douloureux. L'école maintenait la tradition militaire, et sur sa carte murale l'Alsace-Lorraine était toujours teintée de noir; cependant, on commençait à lui demander de parler d'autre chose; les explorations et les expéditions coloniales devenaient matière à enseignement pour parler encore d'héroïsme, autant qu'on pouvait, en longue période de paix, quand l'idée de revanche s'affaiblissait. Et la jeune génération, qui aurait volontiers écouté les aînés parler de victoires, commençait à se lasser d'entendre parler de défaites. D'autre part, les officiers cléricaux rendaient particulière-

ment pénible le séjour à la caserne pour les socialistes des villes, indépendants et fiers; leur commandement s'exerçait à vide pendant la paix qui n'en finissait plus, et ils commandaient comme des aristocrates; les officiers démocrates et patriotes de leur côté se lassaient, s'étonnaient eux-mêmes quand leur voix s'échauffait un peu à parler de la patrie et de la revanche dans le vide de la caserne. Les paysans seuls ne se plaignaient pas du service militaire, pendant lequel ils se transformaient en progressant.

Quelque chose cependant restait très vivace des traditions de 1870 : les trahisons. Car un peuple courageux ne peut expliquer la défaite que par la trahison. Aussi, qu'arriva-t-il ? Au premier mot d'une trahison par le capitaine Dreyfus, tout le peuple s'indigna, s'effraya. Puis, quand l'État-Major fut attaqué, il prit violemment parti contre tous les « traîtres ».

Mais quand ensuite l'affaire se développa avec le secours des antimilitaristes, quand les officiers cléricaux apparurent, alors un revirement commença à se faire. Au traître, le jésuite se substitua dans la haine populaire, car la haine du jésuite est dans la tradition du peuple. Et l'Église fut frappée par la loi sur les congrégations, tandis que les conseils de guerre étaient maintenus.

L'Église a eu beau payer pour l'armée où elle s'était infiltrée, la vieille idée populaire est atteinte. Les nationalistes anticléricaux, qui sont fort nombreux, ne savent plus quelle attitude prendre, et les instituteurs, comme honteux de l'enseignement qu'ils ont jusqu'ici donné pour préparer la revanche, rêvent maintenant de la paix universelle.

L'Église sera donc entrée dans le patriotisme trop tard.

Le sentiment populaire sur lequel elle a voulu s'appuyer, a perdu son ancienne solidité.

*L'antisémitisme*

En prenant part à la vie publique démocratique, l'Église ne s'est pas seulement emparée du nationalisme. Elle a eu aussi son action originale; elle a voulu flatter les envies et les haines populaires, confondues par elle avec les idées socialistes; elle a fait l'antisémitisme.

Mais l'Église, quand elle veut agir, est toujours obligée de retourner dans le passé chercher des exemples à suivre; elle ne saurait jamais innover ; elle manque d'imagination, de facultés créatrices.

Au Moyen-Age, elle interdisait le prêt à intérêt, et elle n'a pas, d'ailleurs, varié dans son principe; elle a seulement depuis fait des distinctions subtiles, ses théologiens sont habiles. Cependant, si le prêt à intérêt est défendu, la vie pratique exige qu'il se fasse ; les rois les tout premiers ont eu besoin qu'on leur avancât de l'or pour mener leurs entreprises, et provoquèrent les usuriers. Le principe et la nécessité pratique se concilièrent avec simplicité : les chrétiens ne feront pas l'usure, mais les non-chrétiens, les juifs, la feront ; et ils seront pour cela placés sous la surveillance de la police, tant civile qu'ecclésiastique ; ils seront parqués dans des quartiers spéciaux, tout comme les prostituées, qu'il faut aussi tolérer.

La haine de l'usurier a toujours été très vivace dans le peuple, cela se comprend, et elle se confond avec la haine du juif. D'ailleurs, le bruit ne circule-t-il pas mystérieusement que les juifs tuent des enfants pour accomplir les rites de leur religion? Plusieurs fois les papes

durent intervenir pour protéger les juifs, empêcher qu'on massacrât pieusement les usuriers nécessaires; et, au dix-huitième siècle, un pape établit que l'accusation de meurtre rituel était fausse. Mais le même pape supprima l'ordre des jésuites. C'est peut-être pour cela que, quand les antisémites modernes ont fait revivre l'accusation pieuse du meurtre rituel, Léon XIII s'est abstenu de rappeler la déclaration de son prédécesseur, bien qu'il ait été sollicité à cet égard : l'antisémitisme constituait la « pensée » des meilleures troupes populaires catholiques, tant françaises qu'autrichiennes.

L'antisémitisme peut d'autant plus facilement être populaire et catholique qu'il s'appuie sur des idées économiques d'une simplicité suffisante pour satisfaire à la fois les masses populaires inintelligentes et l'Église : il s'agit de dépouiller des gens riches de leur richesse. « La socialisation des moyens de production, voilà qui ne dit pas grand'chose à l'esprit; mais la revendication de l'État contre les Rothschild et autres millionnaires, voilà qui est facile à comprendre ! » (G. Sorel.) L'Église pense volontiers de la sorte, car elle ne sait rien des lois de la production industrielle. Pendant des siècles, les hommes ont travaillé, ont produit de la richesse; jamais elle n'a songé à pénétrer le secret de cette incessante production. Ses biens, elle les obtient par les dons pieux qui lui sont faits, en dépouillant les hommes pour la gloire de Dieu. Les riches, selon elle, ont procédé de même : ils ont dépouillé autrui, mais pour leur propre satisfaction et non pour des motifs pieux, surtout s'ils sont juifs; rien n'est donc plus naturel que de livrer assaut aux banquiers juifs.

La presse joua un rôle important pour développer ces

idées si simples. C'est la *Libre Parole* qui montra comment toutes les questions se ramenaient à la question juive : l'affaire de Panama avait été montée par un homme qu'on nommait « le grand Français », mais, comme quelques juifs y jouèrent un rôle secondaire, M. Drumont sut les faire passer pour responsables de tout. Et les *Croix* vinrent à la rescousse.

On a souvent remarqué qu'au fur et à mesure que les temps s'écoulaient et que l'Église se trouvait devant des situations nouvelles, des ordres nouveaux se formaient : bénédictins au septième siècle, clunisiens au onzième, franciscains et dominicains au treizième, jésuites au seizième ; peut-être la création originale du dix-neuvième, dans ce sens, a-t-elle été les assomptionnistes. Lamennais avait le premier compris la nécessité d'une presse catholique ; tout de suite il avait rêvé d'un journal pour prendre part à la vie politique, mais l'*Avenir* ne dura pas, comme nous avons vu ; il n'était pas orthodoxe. Après l'*Avenir* vint l'*Univers*, et son célèbre directeur Louis Veuillot, orthodoxe, lui, d'une intransigeance et d'une fougue telles que les libéraux se lamentaient ; Mgr Dupanloup se plaignait de ce qu'un journaliste se faisait plus écouter qu'un évêque, et il voyait dans le journal un danger pour la discipline. Léon XIII comprit le rôle de la presse ; lui-même, dit-on, s'occupait de journalisme ; en tous cas, une nouvelle congrégation se forma, les assomptionnistes, les moines de la Bonne-Presse, qui firent les *Croix*.

De tout ce mouvement catholique, populaire, démocratique qui, avec l'affaire Dreyfus, prit une importance extrême, on sait ce qu'il résulta. Contre l'Église, tous les républicains firent bloc, et elle fut vaincue.

Mais cette victoire coûta cher à la République, très cher : l'idée populaire par excellence, l'idée nationale, patriotique, est irrémédiablement compromise depuis que l'Église l'a pénétrée, s'en est emparée.

Que va-t-il advenir? Existe-t-il une autre idée populaire qui puisse se développer, qui soit saine, vigoureuse, qui puisse former la tradition populaire, qui soit assez forte pour supporter un État, dont la forme d'ailleurs ne sera plus napoléonienne ?

Le socialisme, peut-être. Il apparaît partout en Europe et prétend donner aux peuples d'Occident une idée nouvelle qui, partout, remplacera l'idée guerrière. L'Allemagne, qui a fait son unité nationale par la guerre, compte un parti socialiste. Et de même l'Italie.

Cherchons les origines, en France, de cette nouvelle idée populaire et voyons son développement.

## II. — Le Socialisme révolutionnaire

Les Conventionnels croyaient avoir à tout jamais unifié la Nation. Et, de fait, en brisant les anciennes provinces, en les morcelant, en détruisant les privilèges corporatifs, les coutumes locales, en réduisant en poussière tout ce qui subsistait encore de la féodalité, en promulguant des lois communes à tous les citoyens, en réalisant un droit nouveau égal pour tous, droit qui trouve son expression complète dans le code civil, ils avaient bien fait une République une et indivisible puissamment concentrée dans le Comité de salut public, puis dans la personne de Bonaparte ; République qui s'affirma en détruisant les vendéens et tous les contre-révolutionnaires, en grandissant

par les guerres de liberté et de conquête ; République qui fit l'Empire français sans changer de caractère.

Mais en même temps les industriels libérés de toute entrave et protégés par les armées aux frontières, commençaient la transformation de la société, ou plutôt en poursuivaient la transformation avec une vigueur toute nouvelle ; nous l'avons montré plus haut. Ils rompaient l'unité nationale en formant dans la société deux classes industrielles distinctes : les bourgeois et les prolétaires, — tandis que l'agriculture évoluait pour son propre compte et plus lentement, et que les classes rurales s'isolaient du monde industriel.

### *Les journées de Juin 1848*

Entre bourgeois et prolétaires le conflit éclata dès le début du règne de Louis-Philippe, nous l'avons dit. Rappelons la devise des canuts de Lyon qui se révoltent en 1832 contre leur misère : « Vivre en travaillant ou mourir en combattant » ; elle est peut-être la plus belle devise que l'esprit populaire ait trouvée dans tout le siècle, résumant toute la poésie d'un peuple courageux au travail et au combat.

Cette opposition de deux classes à l'intérieur de la nation, les socialistes de l'époque la nient ; ils veulent la faire disparaître ; ils la prennent pour un accident qui disparaîtra avec le régime républicain. Pour eux, il suffit de terminer la Révolution commencée, en inscrivant le droit au travail dans la constitution de l'État, et en fondant une nouvelle religion qui sera celle de l'Humanité, qui niera par conséquent l'existence des classes. Le romantisme ici se révèle comme dans le mouvement catholique d'alors ; la sensibilité, l'imagination dominent

et empêchent l'observation des faits et le travail de la raison. Dans le peuple on parle de communisme : il faut mettre en commun toute cette nouvelle richesse produite. On parle d'associations : il faut que le progrès industriel se fasse sans que patrons et ouvriers se distinguent. On parle encore de droit au travail : il faut que les machines, les inventions nouvelles ne causent plus ces chômages soudains et terribles qui déciment la classe ouvrière. Rêveries d'enfants.

Sur ce dernier point : le droit au travail, les socialistes et le peuple ouvrier se réunissent. Survient 1848; le gouvernement issu de la révolution et qui met à sa tête le romantique Lamartine, organise les ateliers nationaux, impuissant à faire autre chose que l'assistance par le travail. Les ouvriers veulent autre chose : c'est une révolution sociale qu'ils ont entendu faire. L'assemblée nomme une commission dont de Falloux est le rapporteur et qui prépare la dissolution des ateliers nationaux; le gouvernement les dissout; les ouvriers se révoltent; le général Cavaignac maintient l'ordre. Ce sont les journées de Juin. Le nombre des morts est resté inconnu, on sait seulement qu'il fut grand et que 11.000 révoltés furent internés, des milliers déportés sans jugement. La révolution avait maté la classe ouvrière. Le socialisme religieux, naïf, ignorant, disparaissait dans la fusillade.

Le silence se fit. — Puis en 1864, l'idée ouvrière réapparut, transformée.

### *Proudhon*

Après 1848, un homme voulut former un socialisme qui fut vraiment populaire : Proudhon. C'était avant tout un combatif qui ne se laissait enfermer dans aucun

parti gouvernemental ; il avait en haine l'autorité, de quelque oripeau qu'elle s'affublât ; il allait durement son chemin en poursuivant la justice, en mettant la liberté et la dignité humaine dans le droit, en montrant le travail comme le privilège et la gloire de l'homme. Toutes les aspirations populaires, il en était comme imprégné, et il les filtrait à travers son puissant esprit, faisant apparaître tout ce qui était honnête, rude, austère, juste. Il les réunissait en un mot : la Révolution. Il s'appuyait sur tout ce que la mémoire du peuple renfermait, et en même temps, économiste et politique attentif, il cherchait perpétuellement dans quel sens la tradition nationale et populaire pouvait se développer. Proudhon est le plus merveilleux éducateur que le peuple français ait produit. Cependant il fut peu compris de son temps peut-être. Certes, il en imposait aux ouvriers qui sous le second empire s'efforcèrent de se ressaisir après le désastre de 1848, et qui comprenaient bien que Proudhon était l'un des leurs ; mais ils ne purent s'assimiler toute la pensée de ce vrai philosophe du peuple et de la révolution.

Aux élections de 1863-64, Proudhon et quelques ouvriers furent en plein accord. C'était les premières élections par lesquelles l'opposition se manifestait sous l'empire. Catholiques libéraux avec Montalembert, légitimistes avec Berryer, orléanistes avec Thiers, républicains avec Jules Favre, se liguèrent en une *Union libérale* et se donnèrent mutuel appui : les catholiques étaient mécontents de la campagne d'Italie, les industriels et les propriétaires fonciers étaient mécontents de la politique libre échangiste que venait d'inaugurer Napoléon III. Il se trouva soixante ouvriers à Paris, qui refusèrent d'appuyer l'Union

libérale. Ils publièrent un manifeste, où ils affirmaient qu'une Chambre ne saurait être complète si elle ne renferme des députés ouvriers, et ils proposèrent la candidature de l'un d'eux, Tolain, « qu'en raison de son caractère d'ouvrier, et surtout parce qu'il était ouvrier, ils jugeaient représenter mieux que personne la classe ouvrière. » Tolain, ouvrier ciseleur, n'obtint que 500 voix. N'importe. Des ouvriers avaient affirmé l'existence d'une classe ouvrière dont les intérêts, dont la pensée étaient autres que les intérêts et la pensée de la bourgeoisie, qu'elle fût monarchiste, bonapartiste ou républicaine : voilà le fait historique important, qui sépare d'avec le socialisme philanthropique et utopiste de 1848 le socialisme révolutionnaire moderne. Celui-ci date en France des élections de 1863-64.

Proudhon, près de mourir, sous l'inspiration du Manifeste des Soixante, écrivit son testament, son dernier livre : *De la Capacité politique des classes ouvrières*, qui ne fut publié qu'après sa mort. Il y condensait toute sa pensée de révolutionnaire, et il donnait au peuple ce dernier conseil : « Que la classe ouvrière, si elle se prend au sérieux, si elle poursuit autre chose qu'une fantaisie, se le tienne pour dit : il faut avant tout qu'elle sorte de tutelle, et que, sans se préoccuper davantage du Ministère et de l'Opposition, elle agisse par elle-même et pour elle-même ».

Mais si Proudhon sut puissamment interpréter la pensée ouvrière française, celle-ci cependant s'affaiblit à toujours vivre sur elle-même. Pour qu'elle se développe, il faudra qu'un élément nouveau la pénètre, que de nouvelles idées s'y incorporent.

Ces idées nouvelles, Marx les formule, et plus tard

Jules Guesde les introduit durement, presque brutalement, dans le cerveau de l'ouvrier français.

### *Karl Marx*

En 1847 s'était formée à Londres une société internationale d'ouvriers : la Fédération communiste. Elle comprenait des Anglais; elle comprenait aussi des Allemands, des Hollandais, des Tchèques, des Slaves, des Russes. Elle chargea deux jeunes théoriciens, Karl Marx et Friedrich Engels, de rédiger un manifeste. La Fédération communiste se disloqua en 1851, après la tourmente révolutionnaire et la réaction qui partout en Europe marquèrent le milieu du dix-neuvième siècle. Mais elle laissa une œuvre : le Manifeste communiste, qui est comme l'acte de naissance du socialisme marxiste.

Quelles idées nouvelles apportèrent les marxistes, idées simples pouvant pénétrer l'esprit populaire?

Pour s'en rendre compte il faut considérer deux faits : le premier, que la Fédération communiste réunissait de véritables sans-patrie, émigrés venus de toute l'Europe sans apporter avec eux quelque tradition nationale populaire, comme il en existait dans le peuple français; les ouvriers anglais eux-mêmes niaient toute solidarité natiotionale avec leurs employeurs. Le second, que l'Angleterre était alors le pays où l'industrie capitaliste avait pris le maximum de développement, mettant en évidence, bien plus durement qu'en France et ailleurs, l'opposition entre la bourgeoisie et le prolétariat. Dans ces conditions le Manifeste déclare : « Les ouvriers n'ont pas de patrie. » Et il déclare que « toute l'histoire de la société humaine jusqu'à ce jour est l'histoire des luttes de classe. » Ainsi,

cette opposition entre bourgeois et ouvriers n'est pas un fait accidentel, c'est au contraire un fait normal, obligé, commandé par l'histoire ; et le prolétariat a une mission à remplir, une mission historique ; c'est lui qui, réunissant tous les débris de la petite bourgeoisie détruite par les grands capitalistes, c'est lui qui, formant la majorité immense, doit affranchir l'humanité en s'affranchissant lui-même. « Prolétaires de tous pays, unissez-vous », l'histoire vous montre votre idéal, et elle vous dit comment l'atteindre. Et vous ne pouvez échapper à votre destinée : les salaires baissent sans cesse, le chômage va croissant, les capitaux se concentrent chaque jour davantage, les classes intermédiaires entre la grande bourgeoisie et le prolétariat disparaissent : « La ruine de la bourgeoisie et la victoire du prolétariat sont également inévitables ».

Les faits ont démenti les prévisions du Manifeste communiste. Mais elles se résument en des idées simples, elles se condensent en des formules qui entrent facilement dans la mémoire et sur lesquelles on peut construire des raisonnements qui cadrent convenablement avec les faits dans les régions de grande industrie. Et elles ont un caractère fatal : sur elles peut se bâtir une foi.

Les idées marxistes ne pouvaient convenir à des ouvriers français, à des proudhoniens. Mais l'Empire poursuivait par sa police tous les éléments révolutionnaires en France : les signataires du Manifeste des Soixante allèrent à Londres, ils se mirent en contact avec les anciens signataires du Manifeste communiste. Ils avaient d'ailleurs une pensée commune : « que l'émancipation des travailleurs doit être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes ». Sur elle, ils fondèrent l'*Association internationale des Travailleurs*.

Cette célèbre association, dont le souvenir est resté si

vivace, n'eut pas une action propre très grande; proudhoniens et marxistes ne purent pas s'entendre quand l'enthousiasme fut calmé et qu'ils voulurent travailler. Les marxistes l'emportèrent, car leur pensée était plus nette. Mais bientôt les marxistes rencontrèrent de nombreux adversaires, les socialistes de la Suisse romande groupés autour de Bakounine avec des Italiens, des Espagnols, et d'où dérivent les anarchistes actuels.

Puis vient la tourmente de 1870. Les ouvrièrs parisiens qui défendent Paris contre les Prussiens, s'indignent de la faiblesse des chefs militaires, se révoltent, et Thiers l'orléaniste leur déclare une guerre sans pitié; il réédite les journées de Juin. Encore une fois il forme un parti de l'ordre avec les débris des vieux régimes et les bourgeois qui voient devant eux le spectre rouge, tandis que Gambetta, qui personnifie la nouvelle République démocratique et militaire, se met en Espagne à l'abri de toute compromission.

En 1874, l'Internationale est dissoute.

Les socialismes nationaux vont se constituer. En 1875 un parti socialiste se constitue dans l'Allemagne que la guerre victorieuse a unifiée. En 1876, se tient à Paris un premier congrès ouvrier français, mais timide, pacifique, reprenant des formules d'avant 48, abjurant la Révolution, reniant la Commune où s'était affirmée une dernière fois la formule ouvrière batailleuse. En 1877, Jules Guesde commence sa propagande, et les républicains maîtres du pouvoir votent, en 1879, l'amnistie pour les survivants de la Commune.

Guesde poursuit son œuvre avec une raideur et une ténacité extrêmes, se faisant des ennemis sans jamais faiblir. Son but essentiel, c'est de faire entrer dans les cerveaux

français les idées marxistes que la tradition populaire reçoit difficilement. Comme il parle de socialisme et de parti ouvrier, tous les hommes politiques qui ont pris part aux mouvements populaires et tous ceux qui se disent socialistes se rapprochent de lui : Malon, Brousse, Allemane, Millerand, Jaurès, Vaillant. Il les accepte tous, mais presque aussitôt les repousse, sauf le dernier. Car il cherche peut-être moins à réunir des forces imposantes sous l'étiquette du socialisme, qu'à enseigner le peuple, qu'à faire pénétrer dans la pensée populaire ces idées nouvelles : lutte de classes, fatalité des phénomènes économiques et sociaux, groupement nécessaire des forces ouvrières.

Le socialisme marxiste atteint son apogée en 1894 : Jules Guesde est élu à Roubaix, ville de grande industrie textile ; il entre à la Chambre avec un grand nombre de socialistes, — tandis qu'y entrent, d'autre part, les ralliés.

### *Les syndicalistes*

Mais aujourd'hui le socialisme marxiste décroît en France. Le grand défaut qu'il présente, tel que l'a propagé Jules Guesde, c'est de ne pas donner aux ouvriers qui le reçoivent l'idée claire d'un État qui serait socialiste.

La République, c'est quelque chose pour un peuple animé de l'esprit guerrier et conquérant, qui édifie en même temps qu'il détruit et qu'il avance, ou qui veut se préparer à un grand acte comme celui d'une revanche nationale. Ce n'est rien quand la tradition guerrière disparaît, quand il reste seulement pour la faire vivre un Parlement où l'on délibère, où l'on discute, où l'on fait opposition sans avancer par bonds victorieux. Le peuple

vigoureux et naïf ne comprend pas plus l'action parlementaire que l'action diplomatique. Sa pensée vit de conquête. Pour que l'éducation se fasse, il faut que ses idées puissent s'expérimenter et se développer dans l'action elle-même. Or la politique marxiste en France se résumait en ceci : propager des formules nettes, et envoyer des élus socialistes au Parlement tous les quatre ans; la lutte doit se faire exclusivement par le bulletin de vote. L'État paraît être alors l'ensemble des pouvoirs publics actuellement constitués, les ministères, les administrations; l'État socialiste, c'est simplement — non pour les marxistes, mais pour les électeurs ouvriers qui les écoutent — l'État napoléonien que détient incontestablement la bourgeoisie républicaine.

Il se trouva des ouvriers qui comprirent autrement l'action ouvrière. Dès 1876, ils s'assemblèrent en congrès. Sans faire tout d'abord de l'opposition à la représentation socialiste parlementaire, ils pensèrent que les ouvriers devaient apparaître autrement que par les élections : certaines institutions doivent être propres aux classes ouvrières; c'est par ces institutions, les syndicats, que l'idée populaire nouvelle doit s'affirmer surtout. Et il y a bien conquête des pouvoirs publics, mais cela consiste à faire remettre à ces syndicats des pouvoirs qui appartiennent à l'État aujourd'hui, ou à leur faire reconnaître des pouvoirs nouveaux : le syndicat sera le fondement, l'organisation première du régime national socialiste. Et tous les syndicats reliés les uns aux autres et unis dans la *Confédération générale du Travail*, quand ils seront assez forts, feront crouler par la grève générale la société capitaliste et le vieil État napoléonien.

Ceux qui pensent ainsi se nomment syndicalistes.

On voit que l'idée marxiste de la lutte des classes est adoptée par eux. Mais elle était incluse dans l'enseignement proudhonien, et un « retour à Proudhon » s'opère aujourd'hui sans que pour cela l'enseignement marxiste dans son ensemble soit rejeté. Bien au contraire. Les autres idées propagées par Guesde avec une si remarquable ténacité, sont également acceptées par les syndicalistes, sauf en ce qui concerne la conquête des pouvoirs publics dont la formule est encore pleine d'équivoques. C'est peut-être pour cela que le marxisme ouvrier décroît : il est devenu d'une certaine manière inutile : il a produit tous ses effets essentiels.

La tradition nationale ouvrière reprend, enrichie des formules nouvelles, et ayant trouvé dans le syndicat révolutionnaire le cadre qui lui est nécessaire pour se développer.

Si elle se développe vraiment, l'Église courra encore de graves dangers. L'anticléricalisme populaire, hier guerrier, demain socialiste, est terrible pour elle. Il n'est pas une philosophie. Il est la force. Il est la Révolution.

## IV. — La politique sociale des étatistes et des cléricaux

Parce qu'une force purement ouvrière est constituée en France à l'époque actuelle, on ne saurait avoir l'illusion que la nouvelle idée populaire, l'idée socialiste, est prête à remplacer la vieille idée guerrière ; et que les syndicats vont par un développement rapide construire l'État socialiste, qui remplacera l'État napoléonien établi il y a cent ans par les armées victorieuses.

Les paysans ne sont guère orientés vers le socialisme et leur nombre est considérable. Ils restent encore attachés à l'ancienne tradition : l'agriculture n'a pas subi les mêmes transformations que l'industrie pendant le dix-neuvième siècle. Et s'il est possible de noter quelques indices d'un mouvement paysan, ils sont si peu importants que nous ne pouvons pas en tenir compte ici.

Et puis, parmi les ouvriers et artisans des villes, l'idée syndicale est encore hésitante, inquiète ; les syndicats ne sont pas bien solides. La révolution ouvrière apparaît surtout par des grèves, et le plus souvent elles témoignent de l'incertitude de la nouvelle pensée populaire bien plus que de sa force. Rien de puissant n'est encore venu remplacer l'idée guerrière qui se décompose.

Quand dans une nation le peuple est ainsi sans pensée, sans idéal qui lui soit propre, il y a, croyons-nous, décadence nationale. Toujours est-il que toute la vie publique est aujourd'hui concentrée dans la lutte de deux autorités rivales, dont bien des gens disent qu'elles sont toutes deux ennemies de la liberté : l'Église d'une part, et l'État que détiennent les anciens partis républicains. C'est l'affaire Dreyfus qui les a mis aux prises, nous l'avons vu. Et chose curieuse, l'Église et l'État veulent tous deux s'emparer de la nouvelle pensée populaire à peine formée. C'est ce phénomène que nous devons mettre en évidence pour terminer.

### *Les étatistes*

Après l'affaire Dreyfus, les partis républicains ont été fort embarrassés. Ils se sont trouvés tenir un État pour ainsi dire sans consistance, d'où s'était échappé le patrio-

tisme militaire qui semblait le remplir, lui donner corps. Ils n'ont plus pu parler de la Patrie, dont l'idée s'était subitement obscurcie, quand ils ont dû parler à la foule le langage poétique, sentimental, passionnel qu'il faut lui parler pour l'entraîner et se l'attacher.

Certes, ils ont pu se passionner et la passionner contre l'Église, car on trouve toujours en France dans le peuple la haine du jésuite. Mais la haine populaire ne peut se soutenir indéfiniment, elle se lasse ; l'anticléricalisme n'est admis dans le peuple qu'à la condition qu'il conduira à quelque chose, à un changement, à une amélioration dans la manière de vivre. Le paysan est anticlérical pour se libérer de la puissance locale du curé, et non pour que certaines doctrines philosophiques triomphent. Alors qu'elle se vengeait de l'Église qui lui avait pris son idéal patriotique, la majorité républicaine a cru nécessaire de chercher un nouvel idéal par lequel entrer en contact avec le peuple. Elle a déclaré que l'anticléricalisme menait à quelque chose. A quoi ? Au socialisme.

Depuis longtemps les partis républicains, et même tous les partis, se préoccupaient du socialisme qui grandissait et était entré à la Chambre avec Jules Guesde et ses amis. Ils cédaient devant lui ; tous les programmes électoraux indiquaient des réformes à faire dans l'intérêt des travailleurs; c'était indiquer les concessions qu'on pourrait faire au nouveau parti, selon la logique même du régime parlementaire. Mais l'affaire Dreyfus a arrêté le fonctionnement du régime parlementaire en mettant en discussion l'idée démocratique fondamentale ; et l'apparition manifeste de l'Église dans des événements qui étaient douloureux pour les républicains, les a amenés à former un bloc compact. Alors qu'autrefois les ministères ne duraient

guère, parce que les discussions étaient nombreuses et diverses à la Chambre, maintenant les ministres sont soutenus par une majorité fidèle et durent plusieurs années. Le Parlement est devenu un organe de gouvernement. Quand il fait des lois, il les fait comme le Conseil d'État les faisait sous l'Empire. Et il ne s'agit plus de concessions au parti socialiste : les partis républicains veulent absorber le socialisme. Leur formule pourrait être : par le gouvernement anticlérical au socialisme. Quand les députés qui veulent redevenir ministres attaquent le ministère au pouvoir, ils l'accusent de ne pas être assez socialiste.

Jaurès a beaucoup aidé à ces transformations. Il joua un rôle important pendant l'affaire Dreyfus en collaborant par le journal à détruire l'ancienne idée populaire, et Guesde accepta le concours de sa puissante parole en le laissant fonder avec lui un grand parti socialiste, qui dura un instant. Son éloquence a présenté aux républicains l'idéal nouveau dont ils avaient besoin pour pouvoir se dire toujours les représentants du peuple ; tandis que Millerand, qui présida un jour à l'alliance des diverses sectes socialistes, montrait en arrivant au ministère qu'il était possible de gouverner au nom du socialisme. Les partis républicains possèdent maintenant de nouvelles formules politiques. Mais ce n'est pas le peuple qui les leur a données ; elles ne procèdent pas d'instincts populaires qui ont été interprétés ; elles sont simplement des produits de l'esprit de gens cultivés.

On sait que les groupements marxistes et les syndicalistes sont d'accord pour condamner avec véhémence les socialistes parlementaires actuels et les républicains qui sont devenus *étatistes,* c'est-à-dire qui veulent réaliser un

socialisme « raisonnable » par les moyens gouvernementaux.

On constate facilement que la politique sociale des étatistes se rapproche singulièrement de la politique sociale des catholiques.

Ne trouvant plus sa raison d'être dans une pensée populaire suffisamment développée, puisque le socialisme ouvrier est encore extrêmement faible, l'État est en effet devenu aux mains des partis républicains une puissance morale, tout comme l'Église. Et tout comme elle, il se propose : — de former selon son idéal les hommes par l'enseignement, — de les protéger et de les rendre heureux par des mesures sociales auxquelles ils se soumettront.

Nous avons plus haut défini l'attitude de l'Église devant le problème de l'instruction ; nous avons dit l'importance qu'elle attache à tenir complètement l'enfant, de manière à diriger sa raison, et nous n'insisterons pas ici. Les étatistes veulent à leur tour se rendre maîtres de la raison des enfants, et c'est pour cela que, ne détruisant pas les congrégations hospitalières, ils ont prohibé les congrégations enseignantes, sans pourtant pouvoir instituer le monopole universitaire. Mais l'histoire montre que jamais par l'enseignement de l'école le développement des idées révolutionnaires n'a pu être arrêté. La politique scolaire des étatistes, pas plus que celle des cléricaux, ne semble donc devoir être d'une grande efficacité pour arrêter le socialisme ouvrier.

Il n'en est pas de même de la politique sociale proprement dite, car des lois qui touchent à l'organisation de la société ne sont jamais sans effet. A l'égard des

ouvriers, que veulent faire les catholiques et l'Église ? que veulent faire les partis républicains aujourd'hui maîtres de l'État ?

### L'Encyclique Rerum novarum

Nous avons sur la politique sociale de l'Église un document qui la définit clairement : l'encyclique *Rerum novarum* du pape Léon XIII sur la condition des ouvriers. Elle condamne le socialisme, naturellement ; et elle ignore qu'il y a un socialisme ouvrier et révolutionnaire qui découle des transformations sociales, du régime actuel de la production, des inventions industrielles ; car l'Église ne voit partout que l'influence des idées, influence heureuse et néfaste selon les cas. Le socialisme pour Léon XIII, c'est donc simplement une doctrine qui a pour but de détourner l'État de son rôle traditionnel pour le transformer en un propriétaire de tous les biens ; doctrine dont le pape ne recherche point l'origine ; il suffit de dire que c'est une erreur. Mais les ouvriers écoutent les socialistes ; l'erreur se propage ; pourquoi ? parce que la vérité chrétienne n'est plus entendue ; il faut la faire entendre ; l'Église a sur la question sociale des lumières spéciales, comme sur toute question ; aux maux dont souffre l'ouvrier, elle apporte des remèdes efficaces, qui sont de deux sortes : les remèdes divins, les remèdes humains.

Les remèdes divins se trouvent dans la doctrine même de l'Église, dans ses préceptes et dans ses institutions. La doctrine enseigne que le travail est devenu pénible depuis la chute de l'homme, et que l'inégalité des conditions est nécessaire : les deux classes sont destinées non à se combattre, mais à s'unir harmonieusement. L'Église commande d'être juste : le patron doit payer un salaire convenable ;

elle enseigne aussi que les richesses sont plus nuisibles qu'utiles au bonheur éternel : les riches doivent partager avec les pauvres leur superflu; et les pauvres doivent se souvenir que les vraies richesses sont les vertus, que la pauvreté est sublime. Dans ses institutions, l'Église applique cette doctrine et ces préceptes, elle donne l'exemple dont il faut s'inspirer : elle régit les âmes, elle règle les mœurs, elle organise la bienfaisance.

Tant que l'Église n'offrira que de tels remèdes « aux maux dont souffrent les ouvriers », il est clair que le socialisme se développera hors de son influence. Mais elle indique aussi des remèdes humains, lesquels sont dans les attributions de l'État. D'après Léon XIII, l'État a pour mission d'assurer la prospérité publique; et, gardien des deux classes, il doit assurer à l'ouvrier une juste part de bien-être, il doit protéger les droits des faibles et des humbles; en même temps il préviendra les grèves, si nuisibles aux intérêts généraux, et arrêtera les meneurs ; il prendra soin de l'âme des ouvriers et aussi de leurs intérêts physiques et corporels; il veillera à ce que le travail n'excède pas leur force et que le salaire soit suffisant. L'État n'interviendra pas seul, d'ailleurs : les ouvriers se reformeront en corporations, ou bien ils formeront des sociétés mixtes avec les patrons, et ils seront dirigés par des hommes sûrs qui n'oublieront pas le but essentiel : le perfectionnement moral et religieux.

Bien entendu, c'est l'État chrétien qui seul d'après le pape peut et doit intervenir, l'État qui accepte et reconnaît le contrôle moral de l'Église. Mais les étatistes, qui ne pensent pas être chrétiens, se trouvent d'accord avec les catholiques sur la politique sociale. La Chambre des députés a émis plusieurs fois à l'unanimité des votes

importants, comme autrefois elle en émettait quand des questions militaires étaient posées. Il y a pourtant une différence ; elle traduisait des désirs populaires en organisant les forces militaires, maintenant elle cherche à calmer les revendications ouvrières.

La politique sociale étatiste, si semblable à la politique sociale catholique, a commencé plusieurs années avant que l'affaire Dreyfus n'éclatât : déjà en 1884, après avoir fait voter la loi sur les syndicats, M. Waldeck-Rousseau recommanda aux préfets d'entretenir avec les syndicats de bonnes relations, de leur donner des conseils, de les guider. Mais c'est après l'affaire Dreyfus, quand M. Millerand devint ministre, que l'étatisme a pris tout le développement qu'on lui constate aujourd'hui. Un projet a été déposé pour réglementer les grèves, pour régler pacifiquement les conflits entre patrons et ouvriers par la formation de conseils mixtes ; il n'a pas été discuté, mais en attendant qu'il soit voté un jour, les préfets interviennent immédiatement en temps de grève, et point seulement pour maintenir l'ordre : ils ont mission de régler les différends en prenant le parti des ouvriers, quand c'est possible sans scandale. Ils inaugurent les Bourses du Travail, et s'appliquent à réunir les syndicats autour du Ministère du commerce, qui comprend maintenant une Direction du Travail, qui veut indiquer aux travailleurs ce qu'ils doivent faire dans leur intérêt même. Les ouvriers n'ont plus besoin de penser, une autorité centrale pense pour eux. On se demande comment les choses se passeraient dans un État vraiment « chrétien ». Et comme pour mieux montrer l'accord des gens de « toute opinion » sur la méthode propre à résoudre les questions sociales sans l'intervention des ouvriers, le Ministère du Commerce

favorisa grandement la formation, par les catholiques sociaux les plus notoires, d'une Association internationale pour la protection légale des travailleurs ; il y eut, en 1900, à Paris, un congrès dont M. Millerand fit l'ouverture ; ce congrès décida que dans l'association la Papauté serait invitée à avoir un délégué, comme les autres gouvernements.

Si entre les républicains et l'Église la lutte est très vive aujourd'hui, si sur la question scolaire les républicains l'emportent, s'ils sont sur le point de dénoncer le Concordat de 1801, c'est-à-dire de ne plus reconnaître le pape comme un souverain avec lequel les gouvernements passent des traités, s'ils se trouvent à la veille de parfaire ainsi la laïcisation de l'État issu de la Révolution française, — on voit que le rôle politique de l'Église n'est pas près de finir, puisque ses adversaires les plus violents lui prennent sa méthode de gouvernement. Les républicains en face du socialisme révolutionnaire suivent, sans s'en douter toujours il est vrai, les directions pontificales.

---

# CONCLUSION

On peut dire que Pie IX vraiment fut un grand pape. Avec lui, l'Église a su, devant les conquêtes de la Révolution politique, se replier sur elle-même, se raidir, renforcer son dogme, s'affranchir des gouvernements militaires comme du libéralisme industriel, apparaître au milieu des désordres des nations et des peuples comme une puissance morale suprême, — dont tout le monde suit les conseils dans les situations délicates.

Il ne faut pourtant point donner une importance trop grande au fait que les étatistes et les cléricaux ont des politiques sociales extrêmement voisines ; il ne faut pas se laisser dominer par les événements du moment quand on veut faire de l'histoire. Si, reparcourant le dix-neuvième siècle, on se demande comment l'Église en sort, on doit voir qu'elle s'est vue dépouillée presque complètement de ses attributs politiques. Le dix-neuvième siècle fut en réalité le siècle de la laïcité.

Bien plus, en montrant combien les étatistes et les cléricaux se trouvent rapprochés contre les socialistes révolutionnaires, nous dirons qu'il n'y a là qu'un fait très ordinaire : les vieux partis s'unissent toujours contre les forces qui naissent. Et si certaines personnes manifestent une grande inquiétude à voir tant de gens du peuple approuver la méthode étatiste, on ne peut cependant pas dire que, par cela même, ils retournent se mettre sous le joug de l'Église. Il faut dire seulement qu'ils traversent

une crise, qu'ils se sentent faibles, qu'ils demandent donc un pouvoir fort; qu'ils ne savent plus comment se conduire, qu'ils demandent donc à être protégés. On peut penser que la tradition révolutionnaire reprendra de la vigueur, que le socialisme sera ouvrier, populaire, qu'il sera le développpement d'une pensée d'hommes forts, vigoureux, sains, poursuivant en travaillant leur émancipation de toute contrainte spirituelle, ayant la conscience de réaliser par leur travail de telles merveilles humaines, qu'ils n'auront point besoin du merveilleux surnaturel pour guider leurs actes.

Si l'Église, dépouillée déjà de ses attributs politiques par la force des armées nationales et démocratiques, se voit encore dépouillée ainsi de ses attributs moraux; si les révolutionnaires, après avoir établi par les faits que le pouvoir ne vient pas de Dieu, établissent maintenant que la société se forme hors de toute morale religieuse, l'Église aura-t-elle encore quelque raison d'exister ?

Nous ne voyons nullement, pour notre part, pourquoi une révolution sociale détruirait l'Église, alors que les révolutions politiques ne l'ont pas détruite : car il lui restera toujours ses attributs religieux. Les changements dans la forme des sociétés, pas plus que les changements dans la forme des États, ne paraissent point capables de détruire les croyances religieuses, qui sont enfouies très profondément dans les consciences individuelles.

Or l'Église semble actuellement se préoccuper de religion pure, plus qu'elle n'a fait depuis bien longtemps. Perdant en fait un certain nombre de ses fonctions traditionnelles, sa vitalité se concentre dans sa fonction essentielle, qui lui reste. Quand Léon XIII est mort, les catholiques ont demandé un pape religieux. Cela prouve que

de plus en plus les hommes distinguent entre les problèmes pratiques qu'ils ont à résoudre chaque jour et le problème religieux; entre la vie pratique qui absorbe leur activité presque entière, et la vie religieuse pour laquelle beaucoup éprouvent le besoin d'avoir un guide. L'Église est forcée de devenir de plus en plus mystique, pour pouvoir survivre aux événements qui l'ont atteinte dans sa puissance politique traditionnelle.

Quels nouveaux problèmes cette transformation intérieure de l'Église fera-t-elle surgir ? Nous n'avons rien à en dire ici.

Pour clore cette étude sans déborder notre sujet, reproduisons plutôt une déclaration d'ouvriers socialistes ; elle donne une définition claire de la laïcité.

En septembre 1866, l'Association internationale des Travailleurs tint son premier Congrès à Genève. Les délégués français déposèrent un long rapport. A propos « des idées religieuses et de leur influence sur le développement moral et social des peuples », ils dirent :

« Il nous est impossible de faire sur cette question « autre chose qu'une déclaration de principes.

« La religion est une des manifestations de la cons« cience humaine, respectable comme toutes les autres, « tant qu'elle reste chose intérieure, individuelle, intime ; « nous considérons les idées religieuses et toutes les idées « *a priori* comme ne pouvant être l'objet d'une discus« sion utile ; chacun pensera, sur ce point, ce qu'il jugera « convenable, à la condition de ne pas faire intervenir « son Dieu dans les rapports sociaux, et de pratiquer la « justice et la morale. »

---

Les principaux ouvrages consultés pour l'établissement de ce volume sont :

LAVISSE ET RAMBAUD. — *Histoire générale* (t. X, Les monarchies constitutionnelles; t. XI, Révolutions et guerres nationales; t. XII, Le monde contemporain.)

SEIGNOBOS. — *Histoire politique de l'Europe contemporaine.*

DEBIDOUR. — *Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France de 1789 à 1870.*

ÉMILE BOURGEOIS. — *La liberté d'enseignement.*

A. LEROY-BEAULIEU. — *Les catholiques libéraux, l'Église et le libéralisme de 1830 à nos jours* (1885).

SPULLER. — *Lamennais.*

LEVASSEUR. — *Histoire des classes ouvrières en France.*

CORBON. — *Le secret du peuple de Paris* (1865).

MARX et ENGELS. — *Le Manifeste communiste,* édition Andler.

PROUDHON. — *De la capacité politique des classes ouvrières.*

FRIBOURG. — *L'association internationale des travailleurs* (1871).

PELLOUTIER. — *Histoire des Bourses du Travail.*

ABBÉ GAYRAUD. — *Les démocrates chrétiens.*

GEORGES SOREL. — *De l'Église et de l'État.*

GEORGES SOREL. — *Léon XIII,* dans les *Études socialistes,* nos 5 et 6.

# TABLE

8982. — Imprimerie de Suresnes (Ed. Grenier, directeur), 9, rue du Pont

QUATRIÈME ANNÉE 1904



# “Pages libres”

*REVUE HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI*

FRANCE : Trois mois, **1.95.** — Six mois, **3.90.** — Un an, **7.80**
ÉTRANGER : Six mois, **5 ».** — Un an, **10 »**
**Le numéro : 0.20**

---

## ÉTUDES SUR L'HISTOIRE POLITIQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

I. — **L'Église et l'Empire romain : de l'étable de Bethléem au dôme de Sainte-Sophie,** par FRANCIS DELAISI.

II. — **L'Église au moyen-âge : papes, moines et conciles,** par A. REBILLON.

III. — **L'Église et le seizième siècle : d'Alexandre Borgia à Sixte Quint,** par JULIEN LUCHAIRE.

IV. — **L'Église de France au dix-septième siècle : le trône et l'autel,** par RENÉ MUSSET.

V. — **L'Église et la Révolution française : des Cahiers de 1789 au Concordat,** par PIERRE BRIZON.

VI. — **L'Église et les États : trois exemples de séparation (Belgique, États-Unis, Mexique),** par P.-G. LA CHESNAIS.

VII. — **L'Église au dix-neuvième siècle : cléricaux, gouvernants et révolutionnaires,** par CHARLES GUIEYSSE.

chaque volume, 1 fr. 50

---

**des livres à lire,** *recueil bibliographique*, pour les bibliothèques publiques et privées. . . . . . . . . . . . . . . . franco : **0 fr. 75**

**L'instituteur,** un acte par R. ROUSSELLE, *pièce jouée dans les Universités populaires* . . . . . . . . . . . . . . . . . . . franco : **0 fr. 40**

**En Bourbonnais,** *étude sur la condition des paysans*, par EMILE GUILLAUMIN . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . franco : **0 fr. 75**

**L'âme soudanaise,** *essai sur la valeur intellectuelle des Noirs*, par le docteur BAROT . . . . . . . . . . . . . . . . . franco : **0 fr. 50**

**Précis de l'affaire Dreyfus,** par le docteur OYON, avec une préface d'ANATOLE FRANCE (30ᵉ mille). . . . . . . . . . franco : **fr. 30**

